

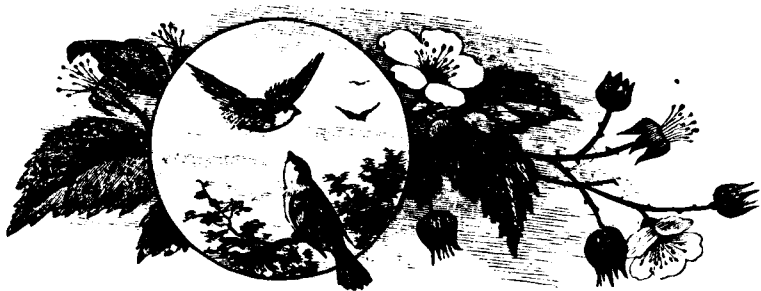
Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue. | | |





JEANNE GRAY

Et semblable à l'oiseau, moins pur et moins
[beau qu'elle,
Qui le soir pour dormir met son cou sous
[son aile,
Elle s'enveloppa d'un muet désespoir,
Et s'endormit aussi, mais bien avant le
[soir !

(Premier regret—LAMARTINE.)

PAR une chaude après-midi de juillet 1552, dans le cabinet d'étude d'un magnifique château du Leicestershire, on voyait une jeune fille aux boucles blondes penchée avec intérêt sur le Phédon en grec de Platon. La ravissante enfant était tellement absorbée par sa lecture qu'elle n'entendit pas arriver un vieillard à la figure expressive et belle, qui s'approchant d'elle, lui dit : Comment se fait-il, Lady Jane, que vous ne soyez pas allée avec vos parents et leurs hôtes chasser le cerf dans le parc ?—Mon bon Asham, répondit la jeune fille, les jouissances que me causeraient une chasse en forêt ne peuvent être comparées à celles que me procure cet ouvrage : vous n'ignorez pas, mon cher précepteur, que

votre petite Jeanne n'est heureuse qu'avec vous et ses livres.—Cette jeune fille était Jeanne Gray, fille du duc de Suffolk et cousine d'Édouard VI, roi d'Angleterre.

Jeanne naquit en 1537 à Bradgate, résidence de son père, dans le Leicestershire. Élevée au milieu des beautés pittoresques de la nature, son âme pure et noble se prit à aimer le Dieu qui les a créées. On lui donna pour directeur spirituel Lord Aylmer. Jeanne eut toujours une profonde vénération pour ce gentilhomme. Son professeur fut Roger Asham. Elle se livra à l'étude avec ardeur et parlait à seize ans le grec, l'hébreu, le latin et la plupart des langues vivantes. Tous les arts d'agrément, musique, peinture, lui étaient familiers ; elle cultiva même la poésie avec succès. Son cousin le roi Édouard dont les talents ont été si vantés, ne la surpassait ni en science, ni en sagesse. Ils brillaient l'un et l'autre d'un éclat pareil, semblables à deux étoiles qui brillent et s'éclipsent en même temps dans le même hémisphère.

A voir cette jeune fille si suavement belle se promener sous les ombrages de Bradgate, on pourrait croire à une vision céleste, si des taches de sang ne nous apparaissaient sur cette aimable figure pour nous en montrer la réalité. A entendre cette douce voix de femme prononcer en tant de langues des mots pleins de poésie, de sagesse, de grâce, de force et d'esprit, on peut se demander si cette voix descend du ciel ou monte de la terre ; mais on ne doute plus de son origine terrestre en entendant au loin le bruit de la hache retentissant sur le billot.

Ses parents ne furent pas indulgents pour son enfance, mais au contraire excessivement sévères, plus sévères qu'il ne fallait pour un esprit si doux : est-il besoin d'instruments de fer pour courber la cire ? Jeanne en souffrit beaucoup et les sourires paternels étant plus rares, la tendresse filiale se développa dans son âme comme une fleur assez forte pour s'épanouir avec tous ses parfums,

malgré l'absence des plus doux rayons du soleil. Cette sévérité qui, peut-être, eût rendu servile une autre nature que la sienne, contribua à lui donner cette patience et cette bonté qu'on a tant admirées en elle. Un savant qui était allé à Bradgate, disait en parlant de Jeanne : L'éloge que fait Aristote des femmes est accompli en elle ; elle possède toutes les qualités de son sexe sans en avoir les faiblesses. Elle a l'innocence de l'enfance, la beauté de la jeunesse, la solidité de l'âge mûr, la gravité de la vieillesse. O Jeanne Gray ! doux nom, nom glorieux et, quoique royal, couronné surtout par la mort, laisse-moi te louer humblement, te bénir en pleurant. Puisque la piété filiale abaissa sur ta tête une couronne puis la hache du bourreau, à elle aussi d'y mettre un autre diadème, auréole de gloire et d'amour ! L'obéissance aux ordres de ton père, du père de ton époux, voilà ton crime à toi, crime de haute trahison, crime puni par la mort.

Jeanne épousa à seize ans Guilford Dudley, quatrième fils de Jean Dudley, duc de Northumberland. Avant la mort d'Édouard VI, l'ambitieux duc était parvenu à lui faire désigner Jeanne comme son successeur au préjudice de Marie Tudor. La noble Jeanne, heureuse sous les ombres de Bradgate, ignorait toutes ses menées et ne désirait rien de plus que son bonheur présent. Ce fut Guilford qu'on chargea de lui annoncer son avènement au trône. Un jour qu'assise au pied d'un chêne elle s'amusa à tresser une couronne de myosotis, voyant venir son jeune époux, elle posa le gracieux diadème sur ses fins cheveux blonds et lui dit gaiement : " N'est-ce pas que je suis belle, Guilford ?—Belle à faire rêver de la Fornarina, dit le jeune comte, baisant avec tendresse le front blanc qu'elle lui tendait ; mais votre couronne a un défaut : dans une heure elle sera flétrie ; permettez-moi de vous en offrir une plus durable ; Jeanne, je vous salue comme reine d'Angleterre.—Reine ! moi, quel badinage ! allons,

Guilford, quittez cet air sérieux ! — Je ne badine pas, Jeanne, Édouard votre cousin est mort, et vous êtes désignée pour lui succéder ! — O Guilford, vous faites un rêve, un rêve effroyable ! — Un rêve, non pas un rêve, c'est la réalité ! — Mais Marie ? mais Élisabeth ? ce sont-elles qui ont droit à la couronne. Je savais bien que les rois étaient tout-puissants, qu'ils pouvaient à leur guise prendre les biens, la vie même de leurs sujets, mais les droits de la naissance, ces droits sacrés, j'ignorais qu'ils puissent les violer. — Jeanne, la religion de Marie suffit pour l'exclure du trône ; quant à Élisabeth, elle n'est pas enfant légitime de Henri VIII et ne peut par conséquent avoir de prétention au trône. Prends la couronne, Jeanne, et tiens-la ferme, car, si tu l'échappais, elle briserait en tombant le front de ton père et le mien. Quand même tu refuserais, Marie verra en toi une rivale et, si bas que soit ton front, il sera toujours trop près du sien. Si tu aimes ton père, si tu m'aimes, Jeanne, il faut accepter. — Guilford, pleurons notre vie brisée, s'écria la malheureuse jeune femme, et, suffoquée par la douleur, elle s'évanouit ; la guirlande de myosotis roula sur le gazon et Guilford, agité d'un sombre pressentiment, se demanda alors s'il ne valait pas mieux pour le bonheur de Jeanne qu'elle n'eût jamais d'autre couronne que celle formée des humbles fleurettes. Quand Jeanne revint à elle, Northumberland et plusieurs des principaux seigneurs étaient à ses pieds pour la conjurer d'accepter le sceptre d'Angleterre. Elle n'osa plus résister.

La jeune victime fit son entrée royale à Londres le 16 juillet 1553. Le cortège se composait de la première noblesse d'Angleterre, mais ni la beauté, ni les grâces, ni les charmes de la nouvelle reine ne purent exciter les applaudissements de la multitude : si les bouches parlaient, les cœurs restaient glacés. Le peuple savait que ce n'était pas là l'héritière de son roi. Jeanne était si pâle sous son diadème, qu'on eût pu la prendre pour

une ombre égarée sur les marches d'un trône ; mais elle n'y resta pas longtemps sur le trône ; dix jours suffirent pour mettre fin à cette royauté dérisoire qui se désavouait d'elle-même. Le 3 novembre 1553, Guilford et Jeanne, jugés ensemble pour crime de haute trahison, s'avouèrent coupables et se livrèrent à la merci de la reine... Ils furent condamnés à mort. Marie, voulant se montrer indulgente dans les premiers jours de son règne, différa l'exécution de la sentence, mais elle fit séparer les deux victimes. Quelle indulgence !! Lord Guilford, quoique renfermé dans la même forteresse, occupait une prison éloignée de celle de Jeanne. Quelle royale indulgence, reine Marie !!!

Une salle spacieuse, mais basse et obscure, est encore montrée dans la tour de Beauchamps comme le lieu où Jeanne médita sur son bonheur perdu.

Une révolte ayant eu lieu en faveur des jeunes prisonniers, Marie ordonna qu'ils fussent exécutés, afin que leur nom ne fût plus à l'avenir le sujet de nouvelles factions.

A l'approche du jour fatal, Guilford avait obtenu la grâce de voir Jeanne et de lui faire ses derniers adieux ; mais celle-ci eut le courage sublime de ne pas y consentir, elle écrivit que " la douleur de la séparation détruirait les forces de l'âme et cette fermeté sainte dont ils avaient l'un et l'autre tant besoin."

Le jour de l'exécution fut fixé au 12 février 1554. On avait résolu d'exécuter Guilford et Jeanne ensemble à Tower Hill, mais le conseil royal craignant que la compassion de la multitude ne fût trop vivement excitée par la jeunesse et la noble naissance des victimes, changea les premières dispositions et ordonna qu'ils fussent décapités en face de la Tour Blanche.

Lord Guilford eut la tête tranchée le premier, sous les yeux de Jeanne qui le suivit de près. La douce et malheureuse victime marcha résolument vers l'échafaud ;

elle paraissait calme et presque joyeuse ; par delà les régions éthérées son âme s'unissait à celle de son époux ; ce n'était plus qu'une ombre qui allait au supplice, mais une ombre moins triste et moins pâle que celle qui sept mois auparavant, comme reine d'un des plus beaux royaumes du monde, faisait son entrée triomphale dans la Tour de Londres.

Arrivée sur l'échafaud, elle se tourna vers le peuple et dit : " Je suis condamnée non pour avoir usurpé un sceptre, mais pour ne l'avoir pas refusé avec assez de constance quand on me l'a offert. Je meurs dans la foi chrétienne et j'espère mon salut de la miséricorde de Dieu." Le bourreau lui enleva la riche dentelle qui couvrait ses épaules, puis coupa ses longues boucles blondes. Jeanne commença à demi-voix le psaume *Miserere mei Deus* et chercha des mains, ses yeux étant couverts d'un bandeau, la place où elle devait poser sa belle tête : elle rencontra le billot. Le bourreau leva la hache et la tête tomba d'un seul coup.

Rachel Letendre.



CAUSERIE ANECDOTIQUE

VOICI le beau mois de mai, mois cher entre tous, parce qu'il nous rappelle plus particulièrement le souvenir d'une mère tendrement chérie ; mais aussi parce que c'est celui pendant lequel tout renaît autour de nous. La terre s'y pare de nouveau de son incomparable parure, les fleurs. Peut-on ne pas aimer les fleurs?... Elles sont comme la musique ; elles se font aimer et comprendre sans initiation ; elles nivellent toutes les intelligences et tous les goûts dans une admiration commune ; elles sont aussi bien du salon que de la mansarde. Vulgarisatrices du beau, conférencières d'esthétique, elles ont sur tous les autres conférenciers et conférencières le grand avantage d'ignorer leur propre mérite.

Élégance, brillant, parfum exquis, elles ont tout pour elles ; il n'est pas même jusqu'à leur peu de durée qui ne réponde à notre humeur délicate, raffinée et capricieuse, se complaisant dans le changement et s'attachant à ce qui est éphémère. Aussi en avons-nous fait le symbole de toutes les émotions vives : elles expriment pour nous la joie, l'enthousiasme, les affections les plus tendres, et, aussi, hélas ! le deuil....

Il fut un temps, qui n'est pas encore bien éloigné, où, à Montréal, pour avoir une fleur en dehors de la saison d'été, et souvent à cette saison même, il fallait implorer le bon vouloir du jardinier de M. Lunn, dont la serre, unique en cette ville, occupait l'emplacement de l'avenue du Parc.

Aujourd'hui à tous les cent pas on trouve des fleuristes dont l'étalage vous offre des fleurs en abondance et cela en toutes saisons et de tous les climats. Cependant il nous manque encore un intermédiaire poétique entre le fleuriste et l'amateur, c'est la bouquetière, que l'on rencontre dans les villes d'Italie, d'Espagne et de France, mais surtout à Paris. Là elles forment une corporation nombreuse qui, chaque année, pour célébrer le retour des fleurs, accomplissent, le dernier dimanche de mars, un pèlerinage dans les gaies campagnes de Sceaux et de Fontenay....

Fontenay, qu'embellissent les roses !

Les roses ne sont pas encore épanouies ; mais il y a des touffes de violettes dans la mousse de tous les bois, des boutons sur toutes les haies.

Et la bergeronnette, en attendant l'aurore,
Aux premiers buissons verts commence à se poser !

Les bouquetières de Paris, une fois l'an, au premier beau soleil du renouveau, frètent donc une escadre de chars à bancs et de tapissières, qui les emmènent pour tout un jour à deux ou trois lieues des fortifications.

Elles ne portent pas des faucilles d'or comme les jeunes druidesses de l'ancienne Gaule ; pour toute arme, elles ont leurs ciseaux ou leurs sécateurs d'acier, ce qui est beaucoup moins poétique ; mais, en revanche, elles n'accomplissent aucun sacrifice humain : le seul meurtre qu'elles ordonnent, c'est celui de quelques pauvres lapins aux choux, qui sautent dans la casserole, arrosés par le petit vin aigret de Châtillon ou de l'Hay.

Point de rites mystérieux, point de cantiques sacrés, comme sous les forêts des druides ; de ce côté encore, la poésie est déçue : on chante tout au plus une *ronde* joyeuse en sautant sur l'herbe. Mais, avant tout, on se préoccupe de parler d'affaires avec les jardiniers, qui sont les pour-

voyeurs attirés des marchés de Paris ; on discute le prix courant de la giroflée et du lilas, qui feront leur arrivage quotidien, et qu'on revendra aux citadins pour la somme modique d'un ou de deux sous la *botte*.

Voilà, je le déclare, une expression parisienne à laquelle je n'ai jamais pu habituer mon orelle : une *botte de foin*, une *botte de paille*, rien de mieux ; je comprends, à la rigueur, qu'on dise une *botte d'asperges*, quoique cela ne soit guère respectueux pour les gastronomes ; mais les fleurs à deux sous la *botte* ! quel crime de lèse-nature et de lèse-poésie ! *Un sou la botte....Achetez la belle violette!....Elle embaume, la belle violette!....elle embaume!....Un sou la botte.*

Rien de gai, rien de gracieux comme les marchés aux fleurs de Paris au mois de mai. A la place Saint-Sulpice, sur le quai Lepelletier, à la place de la Madeleine, ce ne sont qu'étalages embaumés, où il y a de quoi satisfaire tous les caprices et toutes les bourses, depuis la modeste touffe de violettes dans un pot de terre rouge, jusqu'au somptueux camélia dans sa caisse tressée de joncs multicolores.

Toutes les bouquetières ne se tiennent pas sur les marchés, il en est un grand nombre qui parcourent les rues avec un éventaire suspendu au cou ou poussant devant elles une petite charrette à bras. Elles ne sont pas toujours jeunes et jolies, mais elles ont une façon si engageante d'offrir leur marchandise parfumée, qu'il est difficile de leur résister.

En voici une croquée sur le vif. Elle se nommait *Bettine* et était connue de tous ceux qui passèrent à Paris avant 1889. Elle n'était pas jolie Bettine avec ses larges mains, ses pieds disgracieux et ce mouchoir attaché autour d'une tête peu attrayante ; mais elle avait des yeux qui disaient gare à celui qui eût risqué une plaisanterie, sans avoir payé d'une pièce de cinq francs le droit de la faire.

C'était une protégée de Victor Hugo. Il ne la rencontrait jamais sans lui acheter un bouquet pour sa bouton-



nière ; aussi la vit-on suivre son cortège funèbre jusqu'au Panthéon. La charrette de Bettine était toujours remplie des plus belles fleurs de la saison. Lorsqu'on lui demandait un bouquet, elle prenait d'abord quelques feuilles vertes qu'elle entourait des fleurs les plus petites, pour continuer par de plus grandes et finir par les plus grosses. Tout en faisant son bouquet elle vous contait les cancons qui avaient cours à Paris, ou chantait quelques vers appropriés aux fleurs qu'elle maniait en ce moment. Avec son bouquet elle vous laissait un agréable souvenir des dispositions aimables et enjouées de la bouquetière de Paris.

Parfois aussi, dans cette ville où le plaisir et la douleur se coudoient, se dissimulant autant qu'elle le peut dans l'angle d'un mur, vous apercevez une jeune fille, vêtue de deuil, qui vous tend timidement une fleur. Ah ! ne détournez pas la tête, prenez la fleur, mettez à la place une petite pièce blanche ; c'est peut-être la vie d'une mère chérie, de petits frères et de petites sœurs que vous achetez,

et puis, vous faites tant de bien à cette pauvre âme meurtrie par le malheur.

Cela me rappelle l'histoire d'une bouquetière qui vivait de ses rentes il n'y a pas encore bien des années. C'est véritablement un roman, un drame, une féerie que cette histoire d'Isabelle, la bouquetière du Jockey-Club, que tout le monde connaissait à Paris.

Il y a . . . — je ne saurais vous dire au juste le chiffre, mais il y a de cela un nombre d'années fort respectable, car Isabelle la bouquetière possédait déjà plus de quarante printemps lorsqu'on me raconta son histoire, en mars 1875.—Il y a donc longtemps, un jour de courses à Longchamps, un gentleman, le duc de * * *, remarqua le long de l'enceinte du pesage une petite fille qui tenait des fleurs à la main et qui pleurait à chaudes larmes.

Il l'aborda avec douceur :

—Pourquoi pleures-tu, mon enfant ?

—Monsieur, parce que je ne peux trouver personne qui achète mes fleurs.

—Moi, reprit le gentleman, je t'achète ce bouton de rose, et je vais te faire vendre les autres.

Là-dessus, il tendit une pièce d'or à l'enfant, et l'emmena dans l'enceinte du pesage au milieu de ses amis, auxquels il redit le gros chagrin de la jeune bouquetière.

La petite fille, un peu étourdie de la fortune qui lui tombait si brusquement, avait mis la pièce d'or entre ses dents, et elle tenait de chaque main une gerbe de fleurs. Sans s'en douter, elle présentait ainsi la physiologie la plus originale et la plus piquante qui se pût voir.

Chacun se récria : “ Tiens ! cette petite qui vend ses roses à vingt francs le bouton ! Voyons, messieurs, ce n'est pas la peine de s'en priver : à vingt francs les roses ! ”

Que vous dirai-je ? Chacun se piqua d'émulation : un quart d'heure après, l'heureuse bouquetière avait épuisé sa provision de fleurs ; et elle emportait vingt ou trente louis dans les poches de son tablier.

Isabelle — car elle s'appelait ainsi — était une fille d'esprit : elle savait que les beaux messieurs qui avaient été si généreux pour elle se trouvaient d'habitude sur les boulevards, où ils dînaient ou soupaient dans les grands restaurants en renom. Elle eut soin, après avoir, sur ses premiers bénéfices, acquis une toilette un peu propre, de se rendre avec ses fleurs à la porte de ces établissements fameux ; on la reconnut, et l'on trouva plaisant de recommencer l'achat de roses au prix d'une pièce d'or.

Bientôt ce fut une mode, et une mode qui dura ; parmi les *gandins*, les *petits crevés*, les *gommeux*, suivant l'argot du temps, il fut convenu qu'on devait acheter une fleur à Isabelle, et payer cette fleur le plus cher possible. Isabelle profita de la vogue : elle sollicita et obtint la faveur de s'installer sous le péristyle de l'hôtel du Jockey-Club ; là, elle avait une chaise-abri comme celle des bouquetières de la Halle, c'est-à-dire une sorte de guérite, mais une guérite toute garnie de velours rouge.

Cela ne suffisait point encore à l'ambitieuse Isabelle : un beau jour, elle s'avisa de revêtir une sorte de costume qui ressemblait un peu à un costume de vivandière ; et, bravement, ayant au bras une corbeille de fleurs, elle suivit tout le Jockey-Club dans cette enceinte du pesage où jadis elle avait fait son apparition presque en petite mendicante.

Pour le coup, l'engouement ne connut plus de bornes ; ce fut Isabelle qui fut chargée de fleurir les heureux vainqueurs ; par une attention délicate, elle mettait chaque année dans son costume, les couleurs de l'écurie qui avait remporté le Grand-Prix de Paris.

Isabelle était alors dans toute sa vogue : les étrangers de distinction, les souverains mêmes qui venaient assister aux courses, daignaient recevoir la visite d'Isabelle dans leur tribune et acceptaient une de ses fleurs.

Elle offrit, une fois, un bouton de rose à Napoléon III,

qui lui tendit une pièce de quarante francs : Isabelle s'inclina respectueusement et serra la pièce à part, dans un morceau de papier. Huit jours après, quand elle revint aux courses, Isabelle portait à sa chaîne de montre la pièce de quarante francs qu'elle avait fait percer et transformer en une sorte de médaillon. Vous voyez que l'adroite bouquetière s'entendait dans l'art de la flatterie.

Peu à peu, Isabelle était devenue riche ; on lui attribuait deux cent mille francs de fortune gagnés dans l'innocent commerce des roses ; et Paris, qui ne fait pas les réputations à demi, ne vantait plus seulement le mérite des fleurs d'Isabelle, il en était venu à la vanter elle-même comme un résumé de toutes les vertus.

Voyez comme les légendes se font, et, surtout, comme il ne faut jurer de rien : à peine quinze jours avant qu'on m'eût raconté cette histoire, tout Paris avait retenti d'un procès que la cruelle mère d'Isabelle intentait à cette intéressante personne ... Isabelle la bouquetière qui possédait des titres de rente, et même deux bons immeubles ; Isabelle, ce modèle de piété filiale, laissait dans la plus affreuse misère sa mère âgée de plus de soixante-dix ans !

Le tribunal avait jugé avec raison qu'une fille riche a toujours le devoir de nourrir sa mère indigente, et il a condamné Isabelle à payer une pension alimentaire de cinquante francs par mois à la pauvre vieille ; — pas tout à fait le prix de trois boutons de roses !

Mais ce n'est pas tout : le Jockey-Club, qui avait fait la fortune d'Isabelle, s'était ému de cette affaire. Dans ce monde élégant, ami des plaisirs, frivole en apparence et quelquefois en réalité, — on a le sentiment du devoir et de l'honneur. Et, sans plus ample formalité, on congédia Isabelle ; on lui retira le droit de stationner sous le portique du Jockey-Club, et le privilège d'entrer aux courses dans l'enceinte du pesage. C'était la ruine de son

commerce. Isabelle cependant ne fut pas trop à plaindre ; elle toucha toujours ses dividendes et ses loyers ; — regrettons seulement que celle qui avait vécu parmi les roses n'ait pas laissé après elle, comme le parfum de la rose disparue, la douce odeur du dévouement et de la charité.

N'allons pas conclure que toutes les bouquetières ont le cœur aussi mal fait qu'Isabelle ; Marie la bouquetière va vous prouver le contraire.

Quelques années avant la Révolution, la duchesse d'Orléans (Louise de Bourbon-Conti) avait remarqué, parmi les plus jolies enfants qui jouaient dans le jardin du Palais-Royal, une petite fille qu'on appelait Marie.

—Que font tes parents ? lui dit-elle, un jour qu'elle était descendue dans le jardin.

—Ils sont cordonniers, madame, et je travaille avec eux ; mais il fait bien noir dans la boutique, et le gros fil poissé écorche les doigts.

—Quel est donc le métier que tu préférerais ?

—Oh ! madame, un métier où tout sent bon, où l'on a toujours du grand air et des fleurs : je voudrais être bouquetière.

Le lendemain une des dames de la duchesse emmenait Marie dans la plus coquette boutique de vannier des environs et lui achetait un éventaire tout pomponné de fleurs roses ; puis elle la conduisait au marché où se vendent les fleurs, lui achetait le plus joli assortiment de roses et d'œillets qui se pût voir et sentir ; et, la quittant sans rien dire, elle lui laissait pour dernière joie, après tous ces bonheurs, toute une belle bourse aux chiffres de la bonne duchesse, et remplie de pièces d'or.

C'est dans le plus gros bouquet que Marie trouva cette riche surprise. Elle n'oublia jamais ce jour et tous ces bonheurs ; elle grandit et sa reconnaissance grandit avec elle. De toutes ses fleurs, c'était la plus vivace ; elle avait

pris racine en son cœur, le matin où, les larmes de la joie dans les yeux, Marie avait souri à ses premiers bouquets.

Vinrent les mauvais jours de la Révolution ; la duchesse, qu'on n'avait pas inquiétée d'abord, par suite de dénonciation, fut arrêtée à Vernon chez son père (6 octobre 1793), amenée à Paris et enfermée au Luxembourg, où elle resta onze mois, manquant presque de tout. Sa santé se ressentit gravement de ces privations, mais non sans peine elle obtint d'être transférée dans la maison Belhomme, rue de Charonne, qui lui devint " un purgatoire, presque un paradis," parce qu'elle pouvait y recevoir ses amis.

Marie la bouquetière ne fut pas la dernière à accourir. Aussitôt qu'elle eut appris où se trouvait sa bienfaitrice, et qu'elle pourrait lui rendre visite, elle arriva les mains pleines de fleurs, ayant dans ses poches de l'argent et des provisions. Le tout fut offert par elle avec l'empressement joyeux d'un cœur attendri et reconnaissant ; et ce fut avec des larmes dans la voix et aussi un ineffable sourire qu'elle murmura :

— Prenez, madame, prenez, tout cela vous appartient, et je serai si heureuse !

Et de ses yeux coulaient des larmes dont une, la plus grosse, vint tomber comme une perle sur la plus belle rose et s'y arrêta. La duchesse prit cette fleur seulement, en disant :

— Merci, mon enfant, merci, tu es une brave fille, Marie, et je ne regrette plus d'être malheureuse, puisque cela me vaut cette preuve de ta reconnaissance.

Elle embrassa la jeune fille sur le front ; une nouvelle larme tomba sur une rose ; elle était tombée des yeux de la duchesse. Depuis lors, chaque matin, pendant que la bonne princesse resta dans sa prison, il lui arrivait un joli bouquet, orné des fleurs les plus nouvelles et les plus fraîches, mais au milieu desquelles s'étalait une rose comme celle qu'elle avait choisie le jour de la visite de Marie.

Nous aussi nous avons une dette de reconnaissance à payer à celui qui a créé les fleurs pour embellir notre séjour ici-bas. Ce Dieu si bon n'avait pas besoin de couvrir si splendidement les germes des fruits et des graines. Il aurait pu les reproduire et les multiplier comme l'érable, l'orme, la fougère et tant d'autres, sans leur donner cette enveloppe brillante, dont les formes gracieuses, les couleurs variées, les parfums délicieux pénètrent tous nos sens et nous procurent les plus pures et les plus douces jouissances. C'est donc par pure bonté pour l'homme que Dieu a déployé toute cette magnificence, et uniquement pour lui, car seul de toutes les créatures vivantes il sait en remarquer l'élégance, en contempler le coloris, en admirer les grâces, en savourer les suaves odeurs. Les animaux, complètement insensibles à tous leurs appâts, les mangent avec insouciance, ou les foulent stupidement aux pieds.

Tout en récréant notre vue et notre odorat, les fleurs ont un langage tendre, mystérieux, plein d'utiles enseignements. Elles parlent en effet à nos âmes ces fleurs ; chacune d'elles à quelque chose à nous dire ; et, toutes ensemble, elles forment une musique parfaite, un concert harmonieux qui nous invite à élever nos cœurs en haut, et à bénir la bonté suprême, si prodigue de bienfaits à notre égard.

Combien de fois, hélas ! l'homme ne profane-t-il pas ces pures et aimables créatures du bon Dieu ; les mettant au service de la vanité, quelquefois même les faisant servir à flatter les passions, à roucouler des fadaïses devant d'ignobles idoles, elles qui étaient destinées à symboliser la vérité, la candeur et l'innocence.

Combien nos pères, pendant ce moyen âge tant décrié par certains prôneurs du progrès moderne, étaient plus sages que nous. Au lieu de donner aux fleurs des noms barbares, ils les nommaient de noms poétiques qui rappelaient les vérités chrétiennes ou les mystères sublimes de

la religion. C'étaient : l'*Herbe de la Trinité*, l'*Œil du Christ*, la *Main du Sauveur*, l'*Épine du Christ* ; ou encore, les *Yeux de la Vierge*, le *Doigt de Notre-Dame*, son *Gant*, son *Manteau*, ses *Souliers*, le *Lait de la Vierge*, le *Parfum de Marie*, etc., etc. C'était moins scientifique, sans doute, mais combien plus poétique, plus consolant et plus beau.

Aimons les fleurs, étudions-les sans tout l'appareil des savants ; elles nous diront la toute-puissance et l'infinie perfection de notre Créateur ; jouissons-en, mais surtout faisons-en un noble usage.

Il est une femme, notre mère chérie, que l'Église nous montre comme la fleur des champs et le lis des vallées : offrons-lui les fleurs du renouveau ; nous n'en pourrons faire un usage meilleur ni plus agréable à celui qui nous les a données. Disons-lui en même temps :

Nous vous offrons les fleurs de la prairie,
Le gazon vert et les flots d'harmonie
Qui chaque jour inondent nos forêts.
Accordez-nous, pour prix de nos louanges,
Un cœur aimant comme le cœur des anges,
Votre prière, ô Vierge, et vos bienfaits.

Quand du printemps l'haleine pure
Aura ranimé-la nature,
Nous placerons sur votre autel
Les blanches fleurs de la vallée,
Le Lys, la Rose immaculée.
Priez pour nous, Reine du ciel.

A. Leglanceur.



LA CREATION, LE DELUGE ET L'ANTI- QUITE DE L'HOMME

(Suite et fin.)

III

L'ANTIQUITÉ DE L'HOMME.

DE tout temps il s'est trouvé des écrivains pour prêter à l'antiquité la plus invraisemblablement reculée la série des générations humaines. Suivant les temps et les lieux, ces légendes sont dictées par des motifs bien différents. Les centaines de siècles, voire les millions d'années que les Hindous et les Chinois appliquaient à la durée de leurs anciennes dynasties fondées par des dieux ; les durées analogues que Manéthon assigne aux dynasties héroïques ou semi-divines de l'Égypte, et Bérose à l'histoire de la Babylonie, n'ont d'autre but que de flatter la vanité des peuples dont ils racontent ou plutôt dont ils inventent l'histoire. De nos jours aussi il se rencontre des savants aventureux pour supputer par centaines de milliers d'années l'époque de l'apparition des premiers êtres humains. Leur but, toutefois, est tout différent de celui des Anciens ; il est presque contraire : il s'agit pour eux de justifier la prétendue origine simienne de l'homme, en accordant la durée nécessaire à l'ancêtre qui nous serait commun avec les anthropomorphes, à l'*Anthropopithecus*, à l'*Homo alalus*, pour accomplir la transition de l'animalité à l'humanité ; il s'agit encore et avant tout de contredire les données qui résultent des récits de la Genèse.

Aux supputations plus fantastiques qu'historiques des Anciens, personne n'accorde sérieusement créance. Mais une école tient encore, en dépit des invraisemblances intrinsèques, en dépit des données contraires de la vraie science, et pour l'origine simienne de l'homme et pour son antiquité des milliers et des milliers de fois séculaire. Que les calculs astronomiques construits sur les données des tables hindoues aient été reconnus reposer sur des bases mythologiques ; que les fameux zodiaques de Denderah et d'Esneh, auxquels on avait cru d'abord pouvoir attribuer une antiquité extrême, se soient trouvés, grâce aux découvertes de Champollion, ne pas remonter plus haut que les deux premiers siècles de l'ère chrétienne ; que les nouvelles données historiques résultant du déchiffrement des papyrus égyptiens et de l'interprétation des stèles et tablettes à inscriptions cunéiformes de l'Assyrie n'aient pas justifié, à cet égard, les espérances qu'on s'était hâté de concevoir, peu importe aux anthropologistes et aux préhistoriciens de l'école dite libre-penseuse. Et quand, se rencontrant sur leur propre terrain, des géologues américains et français, à la suite d'observations plus complètes et partant plus concluantes, arrivent à ne faire remonter qu'à une centaine de siècles environ l'âge des phénomènes glaciaires ou interglaciaires considérés comme contemporains de l'apparition des premiers hommes, ils feignent de ne pas entendre et n'en affirment que de plus belle les deux ou trois cent mille ans pendant lesquels l'humanité aurait vécu jusqu'à nous.

Tout cela est assez connu, et d'ailleurs, pour s'en remémorer et en retrouver le détail, il suffira de se reporter à la troisième partie du livre du R. P. Zahm.

Mais de ce que les progrès mêmes de la science humaine obligent à reléguer au rang des mythes ces fabuleuses antiquités, invoquées pour le besoin d'un plan préconçu et extra scientifique, faut-il en conclure que la création

d'Adam ne remonte pas plus haut que les cinquante-neuf siècles (exactement 5909 ans) qui résulteraient de la chronologie biblique, d'après le texte hébreu suivi par la Vulgate ?

Deux ordres de faits sont à considérer ici.

En premier lieu, l'on ne peut méconnaître que les 2023 ans qui, d'après l'hébreu et la Vulgate, se seraient écoulés depuis Adam jusqu'à la vocation d'Abraham, soient absolument insuffisants pour expliquer une foule de faits aujourd'hui dûment constatés. Les 2023 ans se répartissent ainsi : 1656 ans de la création d'Adam au Déluge, 367 ans du déluge au passage d'Abraham de la Chaldée en Palestine. Or, à cette dernière époque, l'Égypte était déjà un puissant royaume, en plein développement de sa civilisation ; les grandes pyramides de Ghizeh se dressaient depuis des siècles à l'est de la vallée du Nil ; de nombreuses dynasties s'y étaient succédé depuis que les enfants de Misraïm l'avaient occupée, et ils y avaient trouvé une population noire établie longtemps avant eux. Bien que toutes données précises manquent pour déterminer la durée *certaine* de l'histoire des Pharaons, cependant des conjectures plausibles permettent de considérer comme probable que Ménès, le chef de la première dynastie, commença son règne 4000 ans environ avant notre ère, suivant feu le savant égyptologue Félix Robiou, 5000 ans même d'après M. l'abbé Vigouroux.

Ce n'est pas tout. Le relevé des inscriptions cunéiformes permet de porter, avec grande probabilité, le règne du roi assyrien Sargon Ier à l'an 3800 avant l'ère chrétienne, et, d'après Rawlinson, la date du déluge à 6000 ans et peut-être à 7000. Ce dernier point concorde avec l'attribution du 50e siècle à la fondation de la monarchie égyptienne, laquelle oblige à accorder aux peuples de la Mésopotamie une antiquité d'un certain nombre de siècles de plus.

Nous voilà bien loin des 367 ans et même des 2023 ans du texte hébreu et de la Vulgate.

Mais ce qu'il faut considérer d'autre part, c'est la très grande incertitude qui règne sur la chronologie des Livres saints. La version hébraïque donne bien, comme on l'a dit, 367 ans de la vocation d'Abraham au déluge, et 1656 ans du déluge à la création d'Adam ; mais la version samaritaine compte 1017 ans pour le premier intervalle, et 1307 pour le second (en tout 2324), tandis que celle des Septante arrive à 1147. ans entre le déluge et Abraham, à 2242 ans entre Adam et le déluge. A ces trois systèmes chronologiques ne se borne pas l'incertitude : le savant Vignolles, dans la première moitié du siècle dernier, avait compilé *plus de deux cents supputations différentes* donnant un écart de 35 siècles entre la plus basse, 3383 avant J.-C., et la plus élevée, 6984 ans. L'astronome d'Ortous de Moirau n'avait examiné que soixante-quinze supputations, la plus faible portant la création à 3700 ans avant l'ère chrétienne, la plus haute à 7000 ans.

Est-il surprenant, en un pareil état, que le cardinal Manning ait pu dire : "Aucun système de chronologie n'est exposé dans nos saints Livres ?" (1) Mon savant ami M. l'abbé Charles Robert est d'un avis différent : il estime qu'il existe certainement une chronologie biblique ; mais il a soin d'ajouter aussitôt : qu' "il est impossible d'indiquer quelle est la vraie, quelle est la primitive" (2), ce qui, *pratiquement* du moins, me paraît revenir au même. (3)

(1) *Mission temporelle de l'Esprit-Saint.*

(2) *Revue biblique*, octobre 1894.

(3) Le R. P. Lagrange, dans une "recension" de la *Revue biblique* du 1er juillet dernier, p. 478, dit fort sagement à ce sujet :

"Non, il n'y a pas de chronologie biblique dont le résultat soit enseigné par l'Esprit-Saint ou par l'Église, mais il y a certainement dans nos textes bibliques une intention chronologique." — Il ne paraît pas douteux, d'ailleurs, que dans la quasi-infinité de copies, recensions, gloses, etc., qui ont été faites de la Bible, dès les temps les plus anciens, bien des erreurs de chiffres, très probablement même des lacunes, y ont été introduites ; ce qui, au point de vue pratique, justifie la parole du cardinal Manning.

Enfin des exégètes dont l'opinion n'est pas à dédaigner, admettent qu'il y a des lacunes, au chapitre XI de la Genèse, dans la généalogie des dix patriarches post-diluviens. Or, les raisons qu'on peut invoquer à l'appui de cette opinion sont identiquement applicables à la liste des dix patriarches antédiluviens, au chapitre V.

En de telles conditions, toute liberté est laissée à la science humaine pour attribuer à l'âge de l'humanité, dans des limites raisonnables, tous les siècles qui peuvent lui être réellement nécessaires pour rendre compte des faits par elle constatés.

Ainsi la très haute antiquité de l'homme, invoquée en vue de mettre la Bible en défaut, c'est là une arme à laquelle la soi-disant *libre-pensée* devra renoncer ; c'est une arme fourbue et qui ne porte plus. Il faudra trouver autre chose ; car la question, pour n'être pas tranchée par la sainte Écriture, ne l'est pas non plus par la science.

Devrons-nous conclure, toutefois, avec le R. P. Zahm, que " tant qu'on n'apportera pas des témoignages plus décisifs, la chronologie des Septante suffira largement à rendre compte de toutes les difficultés réelles concernant l'âge de l'homme ? " Je n'oserais pas être aussi affirmatif.

Dans une conférence faite, durant l'hiver de 1895, par l'éminent géologue A. de Lapparent, précisément sur ce sujet, l'orateur, après avoir exposé les faits d'après lesquels l'âge de l'humanité paraîtrait pouvoir être fixé entre les limites de 7000 et 15000 ans, avait soin d'ajouter que de tels chiffres ne sont encore que provisoires ; qu'il serait possible que des observations nouvelles, plus complètes et plus minutieuses, l'élevassent au-dessus du second. Il est vrai que ces mêmes observations pourraient également avoir pour conséquence de le fixer au-dessous.

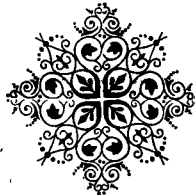
Tout cela est donc, de part et d'autre, fort vague et fort incertain encore, et il paraît sage et prudent de se tenir, jusqu'à plus ample informé, sur une grande réserve en pareille matière.

*
* *

Nous avons retracé à grands traits et apprécié, dans ses lignes essentielles, l'œuvre du R. P. Zahm. D'une certaine originalité par le plan, par la méthode, par le mode d'exposition, cette œuvre n'offre pas, à proprement parler, d'aperçus nouveaux, comme, par exemple, le travail beaucoup plus restreint — un simple article de revue — auquel il a été fait d'assez importantes allusions dans la première partie de cette étude. Tel n'était point d'ailleurs le but de l'auteur. Ce qu'il voulait, c'était mettre ses compatriotes du Nord-Amérique au courant des dernières interprétations, au point de vue scientifique, de la Genèse, au moins dans les plus importants des problèmes qu'elle soulève. Il a ainsi résumé et commenté à leur usage les principaux travaux des exégètes catholiques d'Europe, principalement de MM. Motais, Vigouroux et Hamard.

En traduisant cet ouvrage, M. l'abbé Flageolet a rendu service aux lecteurs de langue française, qui trouveront de la sorte, réunis en un in-12 de trois cents et quelques pages, des données, des faits, des autorités et des considérations épars ailleurs dans un grand nombre d'écrits, ouvrages spéciaux, articles de journaux et de revues, qu'il n'est pas souvent facile d'avoir en même temps sous la main.

C. de Kirwan.



CONSIDERATIONS SUR LES LOIS

ET LA CONSTITUTION DE L'ANGLETERRE.

Sine justitia, omnia sunt mera tyrannis; beata ergo regna ubi regnat justitia.

Sans la justice, il n'y a que tyrannie; heureux donc les empires ou règne la justice.

(S. JEAN.)

I. *Origine et histoire du droit coutumier.*



E n'est pas un cours de jurisprudence que je me propose de donner en ce moment ; encore moins un traité sur l'origine et l'esprit du droit coutumier généralement désigné sous le nom de " droit commun." Je ne me sentirais d'ailleurs ni la suffisance ni le courage d'entreprendre une pareille tâche. Le but que je veux atteindre est beaucoup plus modeste. Je désire simplement indiquer aussi brièvement que le comporte un si vaste sujet, les principales sources des lois anglaises et leur développement progressif à travers le âges.

Ce tableau, toutefois, serait trop imparfait et donnerait une idée trop vague du sujet que je viens exposer, si je me contentais d'une simple nomenclature des coutumes adoptées à diverses époques et des changements qu'elles ont subis. Pour bien saisir l'esprit du droit coutumier, il faut pénétrer un peu dans le caractère et les mœurs des trois grandes races qui ont laissé en Angleterre l'empreinte la plus profonde de leur législation et constater à la lueur de leur histoire comment les coutumes des Saxons et des Normands se sont insensiblement incorporées dans le fonds

commun, qui est essentiellement breton. L'esprit humain saisit mieux l'ensemble d'une institution et sa marche ascendante, lorsqu'il a en regard l'histoire des races d'où elle est sortie.

Placé à ce point de vue, on assiste, pour ainsi dire, à la germination des lois au sein des peuples et on les voit s'épanouir comme un fruit de la tige qui lui a donné naissance.

Les lois ne sortent pas des entrailles d'une société d'une seule pièce.

Elles ne s'échappent pas d'un seul bond du cerveau d'un Jupiter quelconque, comme la Minerve des païens. Œuvre des siècles, production d'un travail latent, il faut que les éléments divers appelés à les constituer, s'élaborent et se modifient lentement, avant de prendre la forme d'une législation qui commande l'autorité et le respect. C'est par un travail séculaire autour d'un noyau primitif que les œuvres de ce genre s'accomplissent et que la forme finit par se mouler sur les traits vivants du peuple auquel on l'applique. Le droit coutumier a subi bien des retouches avant de prendre la physionomie qu'il présente aujourd'hui, mais sans jamais cesser d'être cher au peuple anglais. Les sommités judiciaires et les docteurs en droit s'épuisent à entonner des chants en son honneur. On lui voue partout un culte qui est poussé jusqu'au fétichisme. On peut répéter à son sujet ce que Bacon a dit de la mythologie des Grecs : " Il forme une harmonie enchanteresse qu'un souffle venu de peuples plus anciens fit produire à leurs chalumeaux."

Il ne faut pas s'étonner pourtant de cet attachement religieux. Il n'y a pas d'institutions si chères et si durables que celles qui se fondent sur les vieilles coutumes, c'est-à-dire, celles qu'engendrent spontanément le caractère des peuples et leurs évolutions progressives. Ajoutons à cela que cette législation étant poussée dans l'île, remonte

au berceau des premiers habitants du pays et conserve une saveur particulière de terroir britannique ; aussi l'on comprend facilement combien il flatte admirablement la vanité nationale. Implantée dans le cœur, dans l'esprit et jusque dans les sens par la tradition, l'habitude devient un besoin instinctif. Elle tient par des racines infiniment multiples et profondes aux mœurs de la nation, à son tempérament, à son genre d'imagination et même à sa sensibilité.

On peut définir le droit coutumier comme étant le résultat d'une entente tacite, d'un ordre de choses généralement admises et suivies et d'usages immémoriaux auxquels les tribunaux n'ont fait que donner leur sanction.

Le caractère distinctif de ce droit consiste dans une grande mobilité, qui lui permet de se modifier suivant les circonstances et les changements d'idées et de mœurs. Rajeuni sans cesse par une sève plus fraîche que lui infiltraient des sociétés nouvelles, il n'a point connu les décrépitudes de la vieillesse. D'ailleurs le peuple anglais s'attache par instinct à ses institutions.

C'est par lambeaux qu'il faut les lui arracher, lorsqu'elles deviennent surannées ou inutiles. Au lieu de renverser un monument qui s'écroule et encombre la route, l'Anglais préfère passer à côté et laisser les années, la pluie et le vent, ces grands démolisseurs des œuvres humaines, le réduire en poussière et en disperser les derniers restes.

Il en fut ainsi du droit coutumier. On laissa tomber en désuétude ce qui ne pouvait plus servir, et le reste, altéré, transformé, revêtu d'une nouvelle forme, fut conservé en substance. C'est qu'en effet, on ne modifie pas radicalement, sans danger, des lois importantes ; une nation tombe en convulsion lorsqu'on pratique sur elle des opérations trop profondes.

Rappeler des lois fondamentales est un travail délicat et complexe, qu'on ne peut mener à bonne fin qu'à force de tâtonnements et de calculs vérifiés.

Il a fallu en Angleterre un quart de siècle pour transformer les droits de manoir. C'est qu'il ne faut pas oublier qu'il est bien plus facile de fabriquer des lois, que de façonner les intelligences humaines et les disposer à les accepter. L'homme n'est pas une pure entité éclosée sous une baguette métaphysique. Les pratiques qu'une nation a observées pendant nombre d'années se déposent en elle sous forme de sentiments, qu'une théorie nouvelle parvient difficilement à détruire. Pour avoir toutes ses prises et déraciner les anciennes habitudes, il faut que d'autres années consolident les habitudes nouvelles par une transition lente.

Les sources du droit coutumier se perdent presque dans la nuit des temps. Il faut remonter le cours reculé des âges, pour en retrouver les éléments primitifs à l'état de formation. Ce travail de recherche a été le sujet de savantes études, qui, le plus souvent, ont eu pour résultat de démontrer l'érudition de leurs auteurs et la solution plus ou moins satisfaisante du problème qu'ils s'étaient posé. On dirait, à les lire, d'un géologue scrutant chaque couche de terre, analysant chaque veine de calcaire et lui demandant de lui révéler l'histoire des grandes commotions qui secouèrent le sol à des périodes préhistoriques.

De fait, on retrouve jusqu'à un certain point, dans le droit coutumier, les traces des diverses races qui abordèrent sur les rivages de la Grande-Bretagne et s'y fixèrent d'une manière permanente. Leurs lois semblent comme un écho affaibli des cris de souffrance et des longs gémissements des vaincus et des hautaines acclamations des vainqueurs entonnant leur chant de victoire au milieu de scènes de carnage et de désordres sanglants.

Vous voyez défiler tour à tour les hordes guerrières des Saxons et des Normands inondant de leurs flots barbares l'île affolée de terreur, chassant la population au bout de leur lance, imposant au pays une partie de leurs institu-

tions pour se fondre ensuite eux-mêmes dans le corps de la nation.

Il s'y fit un double travail d'absorption et de fusion longue et patiente, qui finit par donner à ce peuple une physionomie particulière, dans laquelle il n'est pas toujours facile de distinguer les traits particuliers de chacune des races qui se sont succédé. Je me hâte de qualifier ce procédé en ajoutant que les fiers Normands ont été plus réfractaires à cette fusion nationale que les Saxons. La lutte entre la vieille noblesse normande, qui comprend la majorité des pairs d'Angleterre, et le reste de la nation, commencée avec Guillaume le Conquérant, se continue encore de nos jours.

Il serait impossible de vouloir assigner la quote-part contributive de chacun de ces éléments dans la formation du droit coutumier.

La moelle, c'est-à-dire, la partie la plus substantielle, est bretonne.

Les Saxons et les Normands y apportèrent d'importantes modifications et des tempéraments divers, de manière à mieux faire adapter ces lois aux conditions nouvelles du pays, mais ne les oblitèrent jamais totalement. Il serait encore plus téméraire de prétendre préciser avec une exactitude mathématique la date et le lieu de naissance de chaque coutume en particulier. Il faudrait pour cela posséder les registres de chaque tribu, les suivre sur le penchant de leurs coteaux, à la garde de leurs troupeaux ou dans leurs courses vagabondes, dictant des ordonnances nouvelles, suivant leur caprice ou leur amour du lucre.

Ces races conquérantes se sont endormies dans le tombeau, emportant avec elles ces précieux renseignements. La seule ressource qui nous reste est donc de saisir dans l'histoire les traits saillants des trois grandes nations qui ont le plus puissamment contribué à façonner suivant leur moule les lois anglaises.

Nous verrons se greffer sur le tronc breton deux rameaux vigoureux qui, en conservant les principes de la sève bretonne, lui donnèrent une fécondation nouvelle et lui firent produire des fruits dans lesquels on distingue, il est vrai, la saveur de la première race, mais avec une forte addition de suc saxon et normand.

II. LES BRETONS.

On attribue généralement à Aristote la première mention des îles Britanniques. Dans cette désignation étaient compris Albion et Ierne qui devint plus tard "Erin." Procope fait dériver le nom de "Breton" du mot celtique "Brith," qui signifie "peint," parce que les chefs avaient l'habitude de se tatouer avant de partir pour la guerre. Les Bretons réclamaient comme leur premier ancêtre, Gomer, fils de Japhet.

Les historiens Josèphe et Diodore sont d'accord à déclarer que les Gomériens, en se dispersant dans diverses régions, modifièrent peu à peu leur nom primitif en "Cimbres, Celtes, Galates et Gaulois." Cicéron n'hésite pas à dire que les Gaulois s'appelaient également Cimbres. Forcatule, dans ses annales gauloises, raconte que lors de la découverte à Aix, en Provence, de la cotte de maille que portait Boïorix, lorsqu'il fut défait par Marius, on y trouva cette inscription : "Boiorix Cimbre." Les Saxons, lorsqu'ils opérèrent leur première descente en Angleterre, appelèrent les Bretons du nom de Gaulois, à cause de la similitude de leurs usages et leur manière de combattre. D'ailleurs, une preuve péremptoire de l'affinité des Gaulois et des Bretons, c'est que la langue est la même. De nos jours, les marins des côtes de la Bretagne française, qui font le cabotage au pays de Galles, se comprennent encore dans le vieux dialecte celtique, leur langue commune. Il s'ensuit donc que Cimbres, Gaulois et Bretons, ne sont que des membres

de la grande famille celtique. Les Cimbres étaient campés sur les bords de la mer Noire. C'est la route suivie par les hordes barbares, dont les essaims faisaient une halte dans cette région, avant de déborder comme un torrent dévastateur sur l'Europe. On prétend qu'ils assistèrent au siège de Troie. Dans l'Odyssée d'Homère, le chœur des vierges grecques pleure tristement leur captivité parmi les Cimbres, alliés des Troyens.

Cette tribu nomade errait çà et là en quête de plaines plantureuses et de territoires de chasse abondants. Les peuples dans leurs migrations suivent d'ordinaire la direction du soleil, de l'est à l'ouest. Les Cimbres déversèrent leurs flots grossissants dans la France, l'Espagne et les îles Britanniques. Dans ces riches contrées, ils se divisèrent par clan, ayant chacun un chef militaire à leur tête. Il paraîtrait que 600 ans avant Jésus-Christ trois de ces bandes traversèrent les Alpes sous la conduite du fameux Bellovèse et se fixèrent dans le nord de l'Italie. De là ils se répandirent dans toute l'Europe. Alexandre le Grand sollicita leur alliance.

Quelques années après, Brenn, à la tête d'un nombre considérable de guerriers, recrutés dans les Gaules et la Grande-Bretagne, s'emparait de Rome et dévastait l'Italie et la Grèce.

Les premiers habitants de la Grande-Bretagne étaient donc de la famille celtique. Le tableau rapide de leurs actions nous donne une idée de la vigueur de leur tempérament et de l'énergie de leur mâle courage.

D'après le vénérable Bède, ils s'établirent d'abord sur la rive sud de l'île et l'envahirent bientôt toute entière, à l'exception de la partie où s'étaient réfugiés les Pictes, chassés de la Scandinavie par Odin à la tête des Goths. Les " Scots, " après s'être attardés sur les côtes d'Irlande, allèrent rejoindre les Pictes, avec lesquels ils s'unirent. Les Pictes et les Scots étaient d'origine scythique et différaient totalement des races celtiques.

Les aigles romaines, jalouses de la liberté des Bretons, étendirent leurs serres pour les enlacer dans un dur esclavage.

Boadicée, Caractacus et Galcacus défendirent vaillamment leur patrie. Elle passa néanmoins, comme le reste du monde connu, sous le joug romain. Une partie des Bretons ne réussit à conserver son indépendance, qu'en se réfugiant dans les montagnes d'Écosse. Les Romains y introduisirent leurs lois et leur langue. A cette époque, chaque clan breton était gouverné par un chef indépendant en qui reposait toute autorité judiciaire.

En temps de paix, il était le premier magistrat de sa tribu. Lorsque la guerre éclatait, l'autorité était concentrée dans un seul guerrier chargé de défendre leur commune liberté.

Impatientés du joug étranger, ils tentèrent à plusieurs reprises de repousser les légions romaines. Ces révoltes n'eurent pour résultat que de rendre leur condition plus pénible. Sous l'empereur Caracalla, la domination romaine s'adoucit et chercha à enraciner dans le pays l'amour des institutions de l'empire par la corruption et les honneurs. Ce fut l'époque la plus dangereuse pour l'autonomie bretonne, car la pire des tyrannies est celle qui sait s'adoucir pour se rendre supportable. Toutefois ne médisons pas trop de cette époque. En effet, l'Église améliora beaucoup le sort des vaincus. Les évêques, prenant en main la haute tutelle de la justice, firent de nobles efforts pour qu'elle fût rendue, non d'après des distinctions de race et de sang, mais à tous également, parce que tous étaient également fils de l'Église. Ils réclamèrent l'égalité civile au nom de l'égalité religieuse et obtinrent de grandes concessions pour les premiers habitants du pays. Les Bretons continuèrent leur attachement aux vieux souvenirs, la dernière chose que perd un peuple et qui servent souvent d'aiguillon à la masse inerte pour l'empêcher de croupir dans une lâche insouciance.

L'ordre des Bardes contribua, avant leur conversion, à maintenir vivaces leurs traditions nationales. Cet ordre se divisait en trois classes. La première comprenait les Druides préposés à la garde des rites et des cérémonies religieuses.

C'était dans l'ombre mystérieuse de leurs sombres forêts que les Bretons aimaient à se grouper autour des ministres de leur culte. Ces derniers cherchaient à surprendre le secret des événements futurs dans le gazouillement ou le vol des oiseaux, le murmure plaintif des eaux ou les soupirs étouffés de la brise à travers la feuillée. Les réponses mensongères ou équivoques de ces aruspices fortifiaient pourtant leur courage.

L'exaltation du sentiment religieux conservait vivace le sentiment national. La deuxième classe se composait des Ovates, chargés d'instruire la foule et de l'initier aux mystères de leur culte. Les Bardes, qui constituaient la troisième classe, avaient pour fonction principale de rendre la justice, de conserver les décisions judiciaires et de perpétuer les coutumes du pays. Ces trois classes s'enchaînaient et possédaient une hiérarchie.

Avant de devenir Druide, on devait faire un stage comme Barde ; en d'autres termes, on passait du banc des juges, à la caste supérieure de Prêtres. Les coutumes bretonnes n'étaient pas consignées par écrit. "*Leges solâ memoriâ et usu retinebant,*" dit César dans ses commentaires. Les Bardes les apprenaient par cœur, en leur donnant une forme poétique et les récitaient avant de s'asseoir sur une énorme pierre, grossièrement taillée, d'où ils rendaient leurs arrêts.

Un recueil précieux de ces coutumes, préparé par Hoël Dda, l'un des derniers princes bretons, est parvenu jusqu'à nous.

Cet ouvrage, unique de son genre, fait revivre les âges héroïques de la Grande-Bretagne. On assiste pour ainsi

dire à l'aurore de l'établissement des premiers habitants de ce pays et à la formation de ses principales lois. D'après ce recueil, les Bretons avaient apporté dans leur voyage plusieurs coutumes orientales. C'est ainsi, par exemple, que le crime d'homicide se rachetait moyennant une compensation versée entre les mains des parents du défunt. Un principe de procédure suivi dès cette époque reculée et encore aujourd'hui en pleine vigueur, c'est qu'un témoin ne peut jurer que de ce qu'il a entendu et vu lui-même. Alors comme aujourd'hui un témoin ne jurait pas sur ouï-dire seulement.

Le témoignage d'une seule personne ne produisait aucun effet, à moins d'être corroboré. Dans quelques cas rares, nos tribunaux suivent encore cette règle. La femme ne pouvait comparaître en cour sans son mari. Elle avait droit de posséder en propre sa garde-robe et ses bijoux et de réclamer le douaire sur les biens de son mari. L'époux devait à son épouse un présent, après le mariage. Il y avait trois espèces de témoins, qui ne pouvaient être assignés sans faire comparaître également ceux dont ils dépendaient : c'étaient le moine sans son abbé, la femme sans son mari, et l'enfant sans son père.

L'héritier était tenu de solder les dettes de la succession jusqu'à concurrence du montant dont il en bénéficiait. Il se présentait trois circonstances dans lesquelles tout Breton était justifiable de s'emparer du bien d'autrui. La première, lorsqu'un objet était la propriété indivise de deux personnes. Celui qui en avait la possession, pouvait détruire cet objet sans la permission de son conjoint, sauf à l'indemniser ensuite. La seconde avait lieu, lorsqu'une tribu ennemie faisait irruption soudainement. Tout Breton avait le droit de monter le premier cheval qui lui tombait sous la main, pour aller donner l'alarme et appeler les guerriers aux armes. Enfin la troisième circonstance s'offrait, lorsque quelqu'un tombait

dangereusement malade. Tout individu pouvait s'emparer du premier coursier venu pour aller quérir le prêtre, de peur qu'il mourût sans recevoir le saint Sacrement. Voici le texte même qui se rapporte à ce dernier cas : “ *Tertius est quando equum alienum aliquis arripuerit ad accersendum sacerdotem quam citissimé ad ægrotum ne sine sacris susceptis moriatur.*” Cette coutume atteste l'esprit de foi des Bretons, après leur conversion au christianisme.

La division territoriale pour les fins judiciaires et politiques reposait sur ce qui constitue l'unité sociale par excellence sur la famille.

Chaque hameau était habité par un groupe de familles vivant comme au temps des patriarches, sous l'autorité du plus ancien aïeul. Quatre groupes familiaux formaient un canton ou *Maenawls*, du mot Breton “ *Mænau*,” qui signifie pierre, parce que chacun de ces cantons avait pour frontière une énorme roche qui servait de borne.

Douze cantons constituaient une commune. Le roi avait en propre quatre cantons que cultivaient des serfs ou vilains attachés à la glèbe, et qui n'avaient aucun titre de propriété. Un cinquième canton était réservé au soutien du chancelier ou juge royal ; enfin un sixième était attribué à un officier chargé de prélever le fisc et de décider les procès entre les vilains ou serviteurs du roi. Cet officier municipal, le maire de nos villes et cités, tire son nom et l'origine de ses fonctions des coutumes bretonnes. Les procès étaient portés devant le juge du canton ou, pour les vilains, devant le “ *maer*.”

Il y avait appel de leur décision au tribunal du Roi, mais les Bretons n'usaient de ce droit qu'en de rares circonstances. Ce fait parle éloquemment en faveur de l'impartialité et du bon sens pratique des juges de cette époque.

La grande assemblée législative des Bretons s'appelait *Gorsedd*. C'était le plus haut corps délibérant de la nation.

Chaque commune députait un clerc et six représentants choisis parmi les personnes les plus instruites et les plus distinguées. Ces délégués mettaient à l'étude les coutumes du pays, amendaient celles qui donnaient lieu à des abus ou décrétaient des lois nouvelles. Cette législation était ensuite soumise à l'approbation d'une seconde délégation. Tel fut le premier germe des communes anglaises, la première lueur des grandes institutions parlementaires dont l'Angleterre se vante à bon droit. On y remarque déjà le besoin d'une seconde branche législative pour reviser le premier travail, tempérer ce qui peut s'y rencontrer de trop excessif, ou corriger les législations hâtives qui tranchent trop avec le passé.

Le type de l'état social breton est le clan, c'est-à-dire le groupe de familles réunies par les liens du sang, élevant ses chaumières au bord d'un ruisseau, sur le flanc d'une montagne ou au fond d'une vallée, faisant paître ses troupeaux en commun, possédant une existence distincte et conservant ses traditions familiales. Le chef du clan se nommait *Pencenedl*, ce qui veut dire prince de la famille. Il faisait partie *ex officio* de la députation à l'assemblée générale de la nation. Ses droits et sa dignité étaient héréditaires.

Pour l'aider dans ses fonctions, le clan élisait un associé, choisi d'ordinaire parmi les vieillards reconnus pour leur sagesse et leur prudence.

Ces deux représentants comparaissaient devant les cours de justice et les assemblées publiques, pour leur clan, dont ils étaient les avocats et la personnification. Pour bien se pénétrer du génie de cette nation et de l'esprit de son existence sociale, il importe donc de ne point perdre de vue que la base sur laquelle reposait l'édifice national était la famille.

Le clan ne consentait à abdiquer de ses droits et de ses coutumes, en faveur de l'unité bretonne, que d'une main

avare et craintive. Préférant l'autorité affectueuse d'un chef de son sang, le Breton n'acceptait la suprématie de la diète qu'en autant qu'elle était indispensable au salut commun.

Au-dessus du chef de clan, était placé le seigneur de la commune ou le prince des chefs de clan. Ce seigneur était, en général, un descendant de la première famille qui s'était fixée dans la commune. Il possédait de grands domaines et ses fonctions principales consistaient à défendre la commune contre l'invasion étrangère. C'était le chef militaire. Il avait le droit de s'emparer des biens des suicidés. Une partie des amendes lui était remise et toute personne sans foyer, trouvée errante dans ses domaines, devenait son serf.

La femme, chez les Bretons, exerçait une grande influence et jouissait d'un grand respect. On en constate un exemple bien frappant dans le fait que dans leurs combats contre les légions romaines, ils choisirent pour les diriger la reine Boadiccée. Les bardes ont consacré leurs plus beaux poèmes à célébrer cette héroïne de leur liberté. On retrouve le même caractère chez les Gaulois.

C'est ainsi que l'histoire rapporte qu'Annibal, ayant fait alliance avec les Gaulois, il fut convenu qu'advenant un différend entre les Carthaginois et les Gaulois, la question serait soumise à l'arbitrage des femmes gauloises.

Le christianisme pénétra de bonne heure chez eux et y jeta de profondes racines. Leur célèbre roi Arthur, dont ils ont fait un personnage presque légendaire, portait sur sa cuirasse une croix au premier quartier et une madone tenant l'enfant Dieu dans ses bras, au second. Lorsqu'un marché était conclu, les parties donnaient un denier à Dieu. Il devenait, dès lors, partie au contrat et était appelé à veiller à ce que les obligations en fussent observées.

Les Bretons ne connurent point l'énervement que l'on

rencontre parfois chez les peuples vaincus. Forcés parfois de courber le front sous la servitude, ils ne flattèrent point leurs maîtres dans une lâche inertie. Ils ne cessèrent de se redresser, réclamant leurs vieilles coutumes et s'efforçant de les conserver, loin du regard du vainqueur. Les vieux chants bretons publiés par M. Laville Marquet, sont une preuve de la vivacité de leur culte national. Aussi ont-ils traversé des siècles de violence et survécu aux ravages du temps et de l'invasion.

Les Romains, suivis des Saxons et des Normands, imposèrent leurs propres institutions. Ils cherchèrent à abroger ces vieilles coutumes par des lois plus positives.

Ils espéraient, par ce moyen, désaffectionner les Bretons des souvenirs qui leur rappelaient trop leur indépendance perdue et de mieux affirmer leur conquête ; comme si la force des armes qui fait courber les têtes pouvait également gagner les cœurs. Leurs traditions légales, après bien des siècles de lutte, prirent une telle vigueur, qu'elles furent acceptées dans l'île entière.

On rapporte que Sostrate, après avoir édifié la tour du phare à Alexandrie, inscrivit son nom sur la pierre, la recouvrit de chaux et traça ensuite celui du roi, prévoyant ce qui arriverait. En effet, les lettres se détachèrent du mur avec l'enduit et laissèrent à découvert le nom de Sostrate. Le droit coutumier des Bretons avait été gravé d'une manière encore plus durable que le nom de Sostrate, puisque c'était dans leur mémoire et dans les actes de tous les jours qu'ils le conservaient. Les vainqueurs furent impuissants à leur ravir ce précieux dépôt. Aussi, comme le nom de Sostrate, il finit par briller au grand jour.

Le caractère de permanence qui permet au droit coutumier de résister à tant d'éléments dissolvants n'est pourtant qu'apparent. En réalité, il n'en est pas de plus malléable, ni de plus propre à recevoir les impressions de tous les siècles. Toutefois on a eu tort d'abuser étrangement de cette précieuse qualité.

Dans les autres pays, quand une loi a cessé d'être utile ou en rapport avec les besoins du temps, on l'abroge tout simplement. En Angleterre, on se donne bien garde de déblayer les avenues du palais de justice de ces scories légales, bonnes tout au plus pour les antiquaires. Par une fiction légale, on s'évertue à faire dire à une loi des choses qui lui répugnent. On s'ingénie à chercher des raccords entre l'ancien droit qui n'a plus d'application et le nouveau qui s'impose.

Bref, on dirait que les législateurs anglais se croiraient exécrés de leurs ancêtres ou craindraient d'être hantés de leurs mânes, s'ils osaient rien effacer.

Ils veulent absolument inoculer une vie nouvelle dans un corps de lois souvent desséché et qui se refuse à la résurrection. Pourquoi ne pas se débarrasser au plus tôt possible de tout ce bagage ennuyeux et vermoulu, me direz-vous ? Sacrilège, abomination, vous répondront à l'envi les légistes anglais.

C'est dans la poussière qui recouvre ces antiques in-folio, que nous allons nous inspirer du véritable sens des lois anglaises.

Laissez-moi citer un exemple qui fera mieux saisir cet esprit de conservatisme outré. En Angleterre, il n'y a pour les immeubles de propriétaire absolu que le souverain. Les sujets ne possèdent qu'une tenure.

Lorsque les Normands introduisirent le régime féodal, afin de perpétuer leur domination et assurer à leurs descendants la possession du sol, ils déclarèrent les héritiers substitués de droit et de fait à leurs parents, sans que ces derniers pussent l'aliéner. Ainsi donc, à moins de déshérence, le patrimoine paternel devait nécessairement demeurer dans la famille. Vainqueurs et vaincus se lassèrent bientôt de cette prohibition et, afin d'y remédier, les tribunaux eurent recours à un pieux subterfuge pour éluder les rigueurs de la loi. Voici ce qui se passait : Une

personne possédait une terre *in tail*, c'est-à-dire pour elle-même et ses héritiers. Elle ne pouvait donc pas la vendre. Un personnage quelconque, simple prête-nom, ami de ce propriétaire, le poursuivait, prétendant qu'il lui avait vendu cette même terre en franche tenure.

Le propriétaire mettait alors en cause le crieur de la cour, prétendant à son tour qu'il était le premier seigneur et cessionnaire du terrain et qu'il lui avait garanti le titre. La cour ordonnait que ce personnage quelconque fût déclaré propriétaire absolu en franche tenure de cette terre et que le crieur, ce prétendu descendant des seigneurs normands, compensât le propriétaire évincé, en lui cédant une autre terre *in tail*. Or ce crieur était un homme sans fortune qui se prêtait à ce truc. Est-ce assez crâne ? Et dire que cette comédie puérile se joua pendant des siècles devant des hommes sérieux, afin de laisser dormir ou de tromper une loi que les nobles refusaient d'abroger. Ce tableau nécessairement incomplet suffira pour donner une idée générale de la condition sociale et de la nature des coutumes des Bretons, lorsque les premières barques saxonnes abordèrent dans leur île.

Saint-Boniface, 4 février 1897.

L. A. O. *un homme*

(A suivre.)



LOLITA

(Suite.)

“ Il nous est défendu d'aimer quelqu'un, fût-ce
notre enfant, plus que la vérité, plus que la
probité, plus que l'honneur.”

MME EMMELINE RAYMOND.

Clotilde, jetant un cri de joie, entourait de ses bras le cou de son frère et fondit en larmes sur son épaule.

—Eh bien, ma pauvre Clo, cela ne va donc pas ? dit Bernard, après s'être assis à côté du lit, tâtant la main qu'il avait gardée, par une habitude de médecin.

—Oh ! pas du tout. Mais tu vas me guérir, mon petit Bernard. Comme tu es changé ! C'est à peine si je t'aurais reconnu.

Il était changé, effectivement. Quoique bien jeune encore, il revenait homme fait. Ses yeux railleurs avaient pris de la gravité, de la profondeur ; une belle barbe noire, frisée, descendait jusque sur son veston, orné du ruban rouge de la Légion d'honneur, légitimement gagné, celui-là, au chevet des cholériques. Il avait été décoré en même temps que la bonne sœur Elzéar. Clotilde le regardait avec une affectueuse admiration.

En sa double qualité de frère et de médecin, il voulut tout savoir et la questionna difficilement.

La jeune femme commença à voix basse un récit entrecoupé de larmes et de silences, s'accusant beaucoup plus qu'elle n'accusait son mari.

—Je ne sais que faire, dit-elle, dans un dernier sanglot.

—Il ne faut rien faire, ma chère ; rien du tout, qu'essuyer tes larmes et n'en plus verser. Je vais chercher ton mari.

—Ah ! le bon Bernard ! Tu ne le gronderas pas, au moins ?

—Pour cela, si, je le gronderai, tu peux bien en être sûre, mais fraternellement, sois tranquille. J'aurais voulu, avant de partir, voir quelqu'un de jeune auprès de toi. Quel dommage que Mlle Dolores ne vienne plus !

—Mais si, je la vois ; je l'ai revue ces jours-ci et elle est si bonne ! C'est elle qui m'a conseillé de t'écrire de venir.

—Vraiment ? Et que devient-elle ?

—Elle est placée chez une dame, madame, madame... je ne me rappelle plus. Ah ! Mme d'Arcy.

—Serait-ce chez ma vieille cousine ?

—Je ne sais pas, dit Clotilde toute confuse : je ne l'ai pas demandé. Oh ! Bernard, je ne lui ai parlé que de moi : j'étais si à l'envers !

Et Clotilde se remit à pleurer.

—Que de larmes ! dit le jeune docteur ; que nous sommes nerveuse ! Il faut tâcher de modérer cela, Clo. Tu devrais lire un peu, t'occuper dans ton lit, sans te fatiguer, prier Mlle Dolores de venir. Je vais partir demain.

—Déjà ! dit Clotilde. Et elle reprit aussitôt :

—Je suis pourtant bien contente que tu t'en ailles, mon pauvre Bernard, puisque c'est pour me ramener Émile.

Il lui consacra la moitié de sa journée ; puis, vers trois heures, il sortit pour quelques visites. Comment lui sembla-t-il indispensable d'en faire une à sa vieille cousine, Mme d'Arcy, qu'il ne voyait guère que trois fois par an ? C'est ce que nous ne saurions dire ; mais le fait est qu'ayant avisé un fiacre, il se fit conduire rue de la Bienfaisance, où il trouva Mme d'Arcy qui se montra aussi charmée que flattée de le voir, le jour même de son retour, et à laquelle il n'osa ouvrir la bouche de Dolores.

Il serait revenu avec son incertitude sans l'heureuse intervention de Jacques, lequel, étant entré inopinément, lui sauta au cou en lui demandant s'il ne lui avait pas rapporté quelque chose d'Égypte. Heureusement que le papa n'était pas là pour entendre une question aussi peu conforme à la civilité puérile et honnête !

—Mon Dieu ! non, répondit Bernard ; j'avais bien pensé à t'offrir une momie ou une pyramide ; mais celles d'Égypte sont un peu grosses. Alors je me suis contenté de passer chez Siraudin qui m'en a fourni une, beaucoup plus transportable, que je te prie d'accepter.

Disant cela, le cousin Bernard tira de sa poche une jolie pyramide, toute dorée et remplie de bonbons délicieux.

Jacques remercia, embrassa, puis s'enfuit aussitôt pour montrer son trésor à Lolita.

—Regardez, mademoiselle, comme c'est zoli !

—Oh ! c'est charmant. Qui vous a donné cela, Jacques ?

—C'est mon cousin Bernard.

—C'est singulier, dit la jeune fille : je pensais justement à un Bernard qui va revenir d'Égypte.

—C'est peut-être le mien, dit Jacques.

—Je ne crois pas. Celui dont je parle ne peut encore être revenu.

—Le mien a une belle barbe noire, fit Jacques avec orgueil, et il est très, très bon.

—Le mien est très bon aussi, dit Lolita, en riant, mais il n'a pas de barbe.

Pendant ce temps, Bernard fermait la porte que Jacques avait laissée ouverte, tandis que Mme d'Arcy disait, en souriant :

—Il est allé montrer votre pyramide à son institutrice, je le parierais : il faut qu'il fasse voir tout ce qu'il a, il l'aime tant.

—Il a donc une institutrice, maintenant ? demanda Bernard, devenu très attentif.

—Oui, une jeune fille très bien, de très bonne famille, à laquelle il s'est passionnément attaché.

—Comment la nommez-vous ? demanda le jeune docteur, en s'efforçant de prendre un ton indifférent.

—Elle s'appelle Mlle Declermont, répondit Mme d'Arcy, un peu surprise de l'intérêt que son jeune cousin prenait au nom d'une institutrice qui lui était inconnue.

Sa surprise augmenta considérablement lorsque Jacques ayant reparu, entraînant Lolita pour lui faire demander des timbres d'Égypte à son Bernard, celui-ci salua, d'un air heureux, tandis que la jeune fille, non moins heureuse, lui tendait la main, en s'écriant :

—Vous ici ?

Cela demandait une explication. Elle fut donnée en entier à Mme d'Arcy qui, à son tour, apprit à Lolita qu'elle était une demoiselle de Sivrey et qu'en cette qualité, elle avait partagé l'opposition de la famille au mariage de la mère de Bernard avec M. Fortuné, et avait cessé de la voir, à partir de cette époque. Bernard, au contraire, étant un de Sivrey, les relations avec lui étaient demeurées cordiales, quoiqu'un peu rares.

—Mais, puisque cette pauvre jeune femme est malade, dit Mme d'Arcy à son cousin, j'irai volontiers la voir avec Mlle Dolores, si vous jugez que cela puisse lui faire plaisir.

—Non seulement du plaisir, mais du bien, beaucoup de bien, répondit le jeune docteur, en remerciant chaleureusement.

Il prit ensuite congé de sa cousine et de Lolita ; car à peine de retour, il lui fallait songer au départ.

Bernard revint à pied, sans se hâter, en flâneur, prenant le temps d'entretenir toutes ses pensées. Il renonçait à ses autres visites, celle qu'il venait de faire lui ayant été trop agréable pour vouloir en effacer ou seulement en atténuer le souvenir. Ce n'était pas à sa vieille cousine qu'il songeait, ou, si elle se présentait à sa pensée, elle ne venait qu'au second plan, accompagnant une autre figure plus jeune et, il fallait bien le dire, plus aimée. Oui, deux ans d'Égypte n'avaient pu ôter de son esprit, et surtout de son cœur, la charmante fille dont il avait pu jadis apprécier toutes les vertus solides et dont il venait de subir de nouveau le charme exquis. Pourquoi, en s'y laissant aller, éprouvait-il comme une angoisse, comme un remords ?

Bernard de Sivrey avait certes le respect de son nom ; mais son esprit était trop large et son cœur trop droit pour qu'il pût craindre de se mésallier en épousant une jeune fille d'excellente famille et d'éducation parfaite. Ses scrupules ne venaient donc pas de là. Ils

prenaient plutôt naissance dans l'incertitude où il était des sentiments de Mlle Declermont. Avait-elle aimé Émile ? A quel point l'avait-elle aimé ? L'aimait-elle encore ?

Voilà quel était le problème que le jeune docteur cherchait à résoudre, tandis qu'il manquait presque de se laisser écraser, car il avait oublié cette agilité parisienne de l'œil et de l'oreille, toujours en éveil, quelle que soit la préoccupation de l'esprit. Il parvint cependant, sain et sauf, au boulevard de Courcelles, où il s'occupa aussitôt de ses préparatifs.

Le premier et le plus important était de laisser sa sœur confiance dans le succès de la mission qu'il allait entreprendre. Il y employa la meilleure partie du temps qui lui restait.

Si, jadis, Bernard s'était laissé aller à un peu d'égoïsme, il fit preuve, cette fois, d'une véritable abnégation, en s'éloignant de Lolita au moment où il se retrouvait sous le charme et où il aurait voulu pouvoir revoir la jeune fille, l'étudier, la deviner. Quitter cette aimable occupation pour ce voyage en Belgique qui ne pouvait certes passer pour un voyage d'agrément, c'était un sacrifice ; mais le jeune homme le fit sans hésiter, désireux, avant tout, de rendre à sa sœur la tranquillité d'esprit que sa santé réclamait impérieusement.

XXI

Au moment où Émile était descendu de wagon, à la gare de Bruxelles, il se repentait déjà d'y être venu. Ainsi que nous l'avons dit, c'était un caractère faible plutôt que mauvais, et lorsque l'entraînement du premier moment fut passé, son équipée lui sembla peu glorieuse. Il avait trop d'intelligence pour s'engouer longtemps d'une femme qui, de même que toutes ses pareilles, ne possédait d'autre amour que celui du luxe et du plaisir. Sa conquête ne tarda pas à lui être à charge. Plus d'une fois, il songea avec remords et même avec regret aux beaux yeux si tendres de Clotilde, à ses lèvres pures qu'aucun mensonge n'avait souillées, à son cœur innocent qui ne connaissait point d'autre amour que le sien. Mais le vin étant tiré, il se crut obligé de le boire. Il essaya, du moins, de se distraire le plus possible ; malheureusement, le pays y prêtait peu et quand il eut visité les admirables églises de la ville, ses bibliothèques, son beau musée, installé dans l'ancien palais des ducs de Brabant, il ne lui resta plus que les promenades dans la campagne. Cette campagne plate et grasse ne disait rien à son imagination de poète et il allait peut-être se décider sagement à prendre congé de Bruxelles et de la divine X... dont il avait par-dessus la tête, lorsque, par une cruelle ironie du sort, il fut ou, du moins, se crut contraint de prendre l'épée en l'honneur de cette femme, au moment où elle lui devenait plus qu'indifférente.

La querelle vint comme viennent les querelles de ce genre, c'est-à-dire d'une façon stupide, au café, entre un bock de bière et une absinthe. L'adversaire d'Émile était un de ces duellistes enragés, véritable peste de société, toujours prêts à faire parade de leur talent et, par conséquent, à faire naître les occasions de le montrer. Le poète, au contraire, avait peu fréquenté les salles d'armes et ne s'était jamais battu. Il reçut, dans le côté gauche, un mauvais coup d'épée qui atteignit à la fois le cœur et le poumon. On le ramena sanglant à l'hôtel où la divine X... arriva, tout éplorée, avec de grands gestes et de grandes phrases d'actrice. Cependant, son chagrin ne l'empêcha pas, après une heure de lamentations tragiques, d'accompagner une brillante cavalerie qui devait visiter les environs.

Émile se trouva donc seul, dans une chambre d'hôtel, en proie à l'abattement et aux rêvasseries que donne la fièvre. Quand il s'éveillait, il pensait à sa petite Clotilde, qui lui avait offert si gentiment de l'accompagner. Elle ne l'aurait pas abandonné, cette chère enfant. Oh ! comme il l'aimait, maintenant ! comme il se repentait de ne pas l'avoir toujours aimée !

Le maître de l'hôtel, très alarmé, lui avait demandé l'adresse de sa famille pour avertir, mais il avait refusé. Il pensait au coup que recevrait sa chère petite femme en apprenant ce qui s'était passé et il ne voulait lui donner signe de vie que quand toute trace de sa folie aurait disparu. Il pria seulement qu'on fit chercher le meilleur chirurgien de la ville et il l'attendit avec quelque anxiété. Sa blessure, mal pansée sur le terrain, par un des témoins de son adversaire qui se disait médecin, le faisait cruellement souffrir.

Au bout de deux heures, quelqu'un entra dans sa chambre. Il ouvrit les yeux et vit le maître de l'hôtel introduisant Bernard qui lui sembla tomber du ciel. Il lui tendit son bras droit qu'il pouvait remuer sans trop de douleur et lui exprima toute la joie et la surprise que lui causait sa présence.

Bernard de Sivrey n'avait jamais eu beaucoup de sympathie pour Émile Bordier, à qui il reprochait son absence de principes et son inconsistance de caractère. Mais, à présent que celui-ci était devenu le mari de sa sœur, il s'y intéressait pour elle et, surtout, il était incapable de tenir rancune à un blessé. Il prit donc la main d'Émile et la pressa cordialement.

Le jeune docteur n'avait pas l'habitude de faire des discours académiques et d'user de précautions oratoires.

— Mon cher garçon, dit-il simplement à son beau-frère, vous êtes un imbécile ; mais puisque vous me recevez si bien, c'est que vous vous repentez. A tout péché miséricorde ; soyons amis et revenez à la raison, c'est-à-dire à votre femme qui en sait plus long que vous ne pensez, la pauvre enfant, et qui, pourtant, vous aime encore de tout son cœur. Pour le moment, il s'agit de vous soigner. Montrez-moi votre blessure et j'irai chercher le chirurgien.

—Je l'attends, répondit Émile; quand vous êtes entré, je croyais que c'était lui.

Bernard examina la blessure, refit le pansement et ne dit rien. Quand le chirurgien fut arrivé, les deux docteurs firent ensemble un nouvel examen et gardèrent un silence qui n'était pas de bon augure. Après avoir reconduit le praticien belge, Bernard revint auprès du lit du blessé. Celui-ci l'interrogea du regard.

—C'est une blessure sournoise, dit le jeune docteur, mais on revient de plus loin. Nous ferons de notre mieux.

—Pourrai-je retourner auprès de Clotilde? demanda Émile, avec des larmes dans les yeux.

—Quand la fièvre sera tombée, oui.

—Suis-je en danger?

—Mon cher ami, je ne le crois pas. Cependant, une hémorragie peut se produire; il est plus prudent de mettre les choses au pis, tout en espérant qu'elles iront au mieux. Si donc vous avez quelque embarras de conscience...

—Ah! s'écria le malade, d'une voix que la fièvre animait; si j'en ai! Je suis un misérable; j'ai indignement trompé cette pauvre petite, j'ai...

—Permettez! interrompit Bernard: je vous approuverai fort de vous confesser, mais pas à moi: ce n'est point mon métier. Si vous le voulez bien, je vais aller chercher le curé de Saint-Jacques ou de Sainte-Victoire, ou de Notre-Dame, et il vous écoutera plus utilement que moi.

—Allez, mon cher Bernard, allez vite.

Bernard partit en hâte et ramena le bon curé de Notre-Dame.

Les croyances religieuses d'Émile avaient été assoupies plutôt qu'éteintes par la philosophie facile de M. Fortuné et par les dissolutions qui suivirent son mariage. Mais l'âme du jeune poète était trop éprise d'idéal pour se refuser aux consolations de la religion, maintenant qu'il désavouait les erreurs qui l'en avaient éloigné. Il s'y retrempa avec une joie qui influa sur sa santé. Aussitôt après la visite du prêtre, sa fièvre diminua. Le lendemain, elle était tombée et Bernard lui disait, en consultant son pouls:

—Je vais envoyer à Clo une dépêche pour lui annoncer votre arrivée et la préparer à vous revoir endommagé. Ensuite, j'irai à la gare vous retenir un wagon-lit.

Le soir même, le malade, accompagné de son médecin, prenait l'express pour Paris.

XXII

“Que d'événements depuis que je ne t'ai écrit, ma bonne Marthe! Le premier et le meilleur, c'est que j'ai revu Clotilde, Clotilde toute bonne, toute douce, toute charmante. Pauvre chérie, combien le malheur l'a changée! Toi qui sais à quel point je l'aimais, tu dois

penser si je suis heureuse de cette réconciliation. Mais ce n'est pas tout ; M. Bernard est revenu ! Lui aussi est bien changé : si fort, si brun, si barbu ! J'en étais presque intimidée. Il a pourtant toujours son bon regard franc et sa voix sympathique. Le voilà déjà reparti à la recherche du mari de Clotilde.

« Pauvre Clotilde ! Enfin, j'ai bon espoir depuis que son frère est là : il me semble qu'il lui portera bonheur. Je me rappelle quelle heureuse influence il a toujours eue sur elle. Pourquoi est-il parti pour l'Égypte ? Il me semble que bien des choses affligeantes ne seraient pas arrivées, s'il était resté là. Son beau-frère, en particulier, aurait peut-être marché plus droit.

« Croirais-tu que j'ai eu plaisir à revoir même M. Fortuné ? Je lui ai tout pardonné, d'un coup : il avait l'air si malheureux ! Et Mlle Anne, que j'ai été contente de l'embrasser ! Il me semble qu'ils sont tous un peu de ma famille.

« Mais je ne t'ai pas dit encore toutes mes surprises. Imagine-toi que Mme d'Arcy est cousine de M. Bernard. Elle l'aime et l'estime beaucoup : aussi met-elle la plus grande complaisance à favoriser mes visites à Clotilde. Elle m'a permis de lui mener Jacques, que Clotilde appelait son frère cadet, prétendant qu'elle est ma fille aînée. Depuis qu'elle espère revoir bientôt son mari, notre chère malade va mieux et reprend un peu de sa gaieté d'autrefois. Elle se lève dans la journée, cause, lit et travaille. Elle a trouvé Jacques ravissant.

—Que je voudrais avoir une fille qui lui ressemble ! m'a-t-elle dit.

« Enfin, tout va bien pour le moment.

« On attend avec impatience des nouvelles de M. Bernard. Il a avisé de son arrivée, par télégramme ; mais il n'avait pas encore vu M. Bordier. A propos, croiras-tu que Clotilde m'a dit, un jour, brusquement, en me regardant dans le blanc des yeux :

—Est-il vrai, Madolo, que vous avez dû épouser Émile ?

« Par bonheur, je n'ai pas rougi et j'ai pu répondre, avec un éclat de rire très naturel :

—C'est-à-dire qu'on nous mariait : le monde a toujours la rage de croire qu'un jeune homme et une jeune fille ne peuvent pas vivre dans la même maison sans s'épouser. Ainsi, maintenant, on me marie à M. de Love.

—Et ce n'est pas vrai non plus ? me demanda Clotilde, avec vivacité.

—Pas le moins du monde, dis-je en riant de plus belle.

—Ah ! tant mieux, fit Clotilde, d'un air radieux que je ne m'explique pas ; Puis, elle parla d'autre chose et parut plus gaie.

« Prie pour elle, ma chère prieuse : que le retour de son frère ne lui rapporte pas une déception qui la tuerait. Je tremble en y pensant. C'est pour aller la voir que je te quitte. Mme d'Arcy m'a prévenue qu'elle emmènerait Jacques faire des visites et que j'ai

trois heures à moi. A bientôt, je te donnerai des nouvelles à mon retour, s'il y en a.

“ Je crois bien qu'il y en a, des nouvelles ! J'étais à peine entrée que j'entendis Clotilde me crier de sa chambre :

—Vite ! vite ! Madolo.

“ J'ai couru sans prendre le temps mede défaire. Elle était assise près de la cheminée, un papier bleu à la main.

—Lisez ! dit-elle.

“ Je lus :

“ Arriverons demain matin. Émile très heureux de te revoir, “ mais souffrant. Prépare-lui ma chambre. Coucherai sur lit de “ camp, à côté de lui.—BERNARD.”

—Il arrive ! dit Clotilde. Et elle porta à ses lèvres le petit papier bleu.

“ Je ne le trouvais pas si fameux, moi, ce papier bleu. Le *très heureux, mais souffrant* ne me semble rien moins que de bon augure. *Souffrant*, ce n'est pas la peine de mettre cela dans une dépêche. Évidemment ce “ souffrant ” est là pour malade, très malade, peut-être ; la recommandation de lui préparer une chambre à part me le ferait craindre. Cependant, je pris mon air le plus joyeux pour dire :

—Vous voyez, Clotilde : voilà vos chagrins finis.

“ Elle eut un radieux sourire, en inclinant la tête. Pour elle, la pensée de ce retour absorbe tout. Elle en parle à son père, à sa tante, à sa bonne, à son chat. C'est un débordement de joie à faire frémir si l'on songe à une déception possible. C'est dans cette disposition que je l'ai laissée, n'osant pas dire un mot qui pût diminuer son bonheur, car avec sa nature excessive, elle aurait peut-être passé sans transition de la joie suprême au désespoir le plus profond.

“ Que se passera-t-il demain ? ” me demandai-je, une fois rentrée ; et j'avais grand'peine à détacher ma pensée de Clotilde, pour la ramener sur Jacques, qui répétait depuis un quart d'heure :

Maitre Corbeau, sur un arbre *perché*.

“ Cependant, à l'aide d'un vigoureux effort sur moi-même, je suis parvenue à remplir convenablement mes devoirs d'institutrice et, plus tard, de lectrice. Le soir seulement, en me couchant, je recommençai à me demander avec inquiétude ce qui se passerait le lendemain matin.

“ Ce qui se passa, ma bonne Marthe, le voici. A huit heures, tandis que Jacques, avant son départ pour la classe, me répétait une dernière fois sa leçon, Mme d'Arcy entra, très émue.

—Mon enfant, me dit-elle, Bernard est là qui voudrait vous parler ; venez au salon.

“ J’y allai toute tremblante : cela me semblait mauvais signe. M. Bernard accourut vers moi, dès qu’il me vit.

—Mademoiselle, dit-il, voudriez-vous nous rendre un grand service, pour l’amour de Clotilde ?

—De tout mon cœur, si je le puis.

—Je ramène Émile, grièvement blessé. Il est en bas, dans une voiture que je suis obligé de faire aller au pas. Une syncope ou une hémorragie est toujours à craindre : je ne puis donc le quitter. Seriez-vous assez bonne pour prendre tout de suite une voiture qui irait vite, celle-là, pour prévenir chez M. Fortuné et surtout préparer ma pauvre sœur que ma dépêche d’hier a déjà dû inquiéter un peu ?

—Hélas ! m’écriai-je, pas le moins du monde ! Elle est toute à la joie. Est-il donc en danger ?

—Je ne réponds de rien : des complications peuvent se produire. Son état n’est pas désespéré, mais très grave.

—Quel accident lui est-il arrivé ? demandai-je, en attachant à la hâte mon chapeau que Mme d’Arcy avait eu la bonté de m’envoyer.

“ Un duel, dit Bernard : un duel pour cette drôlesse. Il est sincèrement repentant : s’il vit, cette maladie aura peut-être guéri son âme.

“ Je descendis précipitamment ; M. Bernard me suivait. Il remonta doucement dans sa voiture qui reprit le pas. C’est à peine si j’ai eu le temps d’apercevoir un visage pâle et une barbe blonde. Un coupé de la Compagnie générale passait : je m’y jetai en criant au cocher d’aller vite.

“ Pendant le trajet, je tâchais de préparer ce que j’avais à dire ; mais pas un mot ne me venait : mon sang battait dans mes tempes et faisait bourdonner mes oreilles. D’ailleurs, la voiture s’arrêta au bout de quelques minutes. Le valet de chambre m’ouvrit. Je lui demandai M. Fortuné, qui vint aussitôt et pressentit un malheur plus grand même que la vérité : ce fut presque un soulagement pour lui d’apprendre que son gendre était blessé. Il m’emmena chez Clotilde qui était déjà levée, occupée à faire sa toilette, afin, nous dit-elle, d’être belle pour Émile.

“ Nous nous regardions, M. Fortuné et moi, sans avoir le courage d’ouvrir la bouche. Enfin, je dis :

—Ma chérie, soyez bonne, surtout : c’est ce dont il aura le plus besoin. Il est blessé.

—Blessé ! ô mon Dieu ! Comment cela ?

—Il vous le dira lui-même ; je n’ai pas de détails, mais votre frère le guérira.

—Oui, Bernard est très bon médecin : il a guéri beaucoup de blessés à son hôpital. Mais comment Émile a-t-il pu être blessé ?

—Les voilà ! dis-je, en entendant sonner : je me sauve.

—Revenez bientôt, dit-elle en m’embrassant. Et merci pour la triste commission que vous m’avez faite : c’était d’une amie vraie.

“ Mlle Anne me remercia et me reconduisit. M. Fortuné restait auprès de Clotilde pour la dissuader de courir à son mari, avant qu'il fût couché, car il valait mieux, dans son état, qu'il ne supportât pas cette émotion, debout.

“ Je m'esquivai. La porte était restée grande ouverte derrière le blessé et l'on entendait des pas d'hommes dans la chambre : on le portait sans doute sur son lit. En bas, la voiture attendait. Le valet de chambre, aidé du concierge, y reprenait les couvertures et les malles.

“ Je partis à pied ; j'avais besoin d'air. Le parc Monceau était délicieux, plein de verdure et de chants d'oiseaux, et presque solitaire à cette heure matinale. Tout y fleurissait, tout y renaissait. Puisse le bonheur de Clotilde renaître de même ! ”

XXIII

Le vœu de Lolita semblait exaucé : le bonheur de Clotilde renaissait. C'était une nouvelle lune de miel, mais plus brillante et plus pure que la première. Si Émile était faible, il n'était pas méchant, et il aurait fallu l'être terriblement pour résister à la bonté, à la douceur de sa jeune femme. Dès la première journée de son retour, il avait voulu lui demander pardon. Elle l'arrêta :

—Tais-toi, dit-elle : je t'aime.

Il se tut, pénétré d'admiration et de tendresse pour cette enfant qui trouvait dans son cœur de tels trésors de miséricorde. De ce jour-là, il aima vraiment sa femme. Ses entrailles de père s'ouvrirent aussi et il commença à chérir l'enfant attendu. Tous les bons sentiments revenaient en lui, comme une abeille en suit une autre qui rentre à la ruche.

Bernard, aidé de son ancien professeur, l'avait remis sur pied. Il se levait, sortait en voiture, avait de l'appétit. M. Fortuné se réjouissait et sentait s'évanouir ses remords, en voyant le bonheur de sa fille. Seul, Bernard continuait à observer son beau-frère, d'un air soucieux. Les couleurs trop fraîches des joues du convalescent qui rassuraient M. Fortuné lui semblaient de mauvais augure, car il se rappelait qu'Émile, bien portant, avait toujours été pâle ; puis, une petite toux, légère, mais fréquente, lui faisait craindre que le poulmon atteint par l'épée ne se fût pas cicatrisé complètement, malgré les apparences de guérison qui abusaient les observateurs moins perspicaces.

Hélas ! il ne se trompait pas : Émile était véritablement en proie à cette maladie terrible dont les crises sont généralement suivies de périodes de santé qui raniment des espérances destinées à être toujours déçues, et obligent ceux qui vous aiment à renouveler cent fois le plus déchirant des sacrifices.

Clotilde se doutait-elle de l'état précaire de son mari ? C'était peu probable ; car ceux qui auraient pu l'éclairer se gardaient bien

de le faire. Cependant, la douceur constante de la jeune femme, douceur qui n'était pas dans son caractère, bon assurément, mais très vif ; son indulgence, ses prévenances de chaque instant ; son abnégation absolue d'elle-même, si différente de ses anciens caprices d'enfant gâtée, tout cela ne témoignait-il pas d'un pressentiment funeste ? Il semblait qu'elle se hâtât de prodiguer les trésors de tendresse renfermés dans son cœur, pensant que, bientôt, elle ne pourrait plus témoigner à son mari l'amour qu'elle lui portait. La forte constitution d'Émile luttait vigoureusement contre la maladie et devait, sinon en triompher, du moins en retarder le dénouement fatal.

Quand Bernard se sentait plus tranquille au sujet de son beau-frère, il se préoccupait d'un autre souci non moins cher. Depuis que Clotilde était rétablie et heureuse, les visites de Lolita se faisaient beaucoup plus rares. Le jeune docteur aurait été bien volontiers rue de la Bienfaisance, mais il craignait, non sans raison, que sa présence trop fréquente chez Mme d'Arcy ne lui parût suspecte. Comment arriver à voir plus souvent la jeune fille ? Comment, surtout, parvenir à deviner quels étaient les sentiments qu'elle avait à son égard ?

La Providence offrit au jeune homme le moyen qu'il avait cherché vainement jusqu'alors. Lolita fit un jour à Clotilde une visite beaucoup plus courte que d'habitude, disant qu'elle voulait aller voir sa marraine ; que sa santé recommençait à l'inquiéter. Elle avait été reprise de quelques-uns de ses malaises nerveux ; le médecin qui la soignait habituellement se trouvant absent, elle avait consulté son remplaçant ; mais celui-ci ne lui plaisait pas, ne lui inspirait même aucune confiance et, plutôt que de l'appeler de nouveau, elle préférait garder ses malaises jusqu'au retour de l'autre. Malheureusement, ce retour n'était pas prochain et les crises augmentaient à la fois de fréquence et d'intensité.

Bernard hasarda aussitôt quelques questions ; puis il offrit ses services, ajoutant, avec son bon sourire, que s'il déplaisait aussi à Mlle Gamero, elle pourrait, sans se gêner, le mettre à la porte.

La jeune fille remercia et promit d'en parler à sa marraine, ne sachant trop ce qu'elle en penserait. Celle-ci accepta avec enthousiasme.

Le jeune docteur fut donc introduit dans le petit intérieur de la rue Condé ; et, bien qu'il ne reconnût aucune gravité dans l'état de sa malade, il ne manqua point de la visiter tous les deux jours ; encore dut-il se tenir à quatre pour n'y pas aller quotidiennement.

A bout d'un mois, Pepa, grâce à sa nature expansive, fut avec le jeune homme sur le pied d'une intimité beaucoup plus grande que ne l'était Lolita, après les cinq années qu'elle avait passées chez M. Fortuné. Que se disaient donc ces deux nouveaux amis ? Le jeune docteur parlait peu. Il débutait par quelques questions médicales, ayant grand soin que la dernière renfermât le nom de Mlle Dolores.

Après cela, il se bornait à écouter religieusement toutes les variations que savait broder Pepa sur ce thème de sept lettres.

L'Espagnole était intarissable : toutes les qualités, toutes les vertus, toutes les perfections qu'elle trouvait à sa filleule défilaient aux oreilles charmées du jeune homme. Mais si l'une ne se lassait point de parler, l'autre se lassait encore moins d'écouter.

Un jour, Bernard fut plus heureux encore. Pepa, en faisant un faux pas, s'était tordu le pied et y éprouvait une violente douleur. Le jeune médecin voulut y appliquer un baume calmant ; mais il lui failait pour cela de la ouate.

—J'en ai, dit Pepa ; j'en ai, mais comment la prendre ? Je ne peux pas marcher et, justement, Micaëla vient de sortir. (Micaëla était rentrée au service de Mlle Gamero.)

—C'est bien simple : dites-moi où elle est, je vais vous la chercher.

—Elle est dans la chambre de Lolita, dans un tiroir de son chiffonnier, le premier, en haut, je crois.

Dans la chambre de Lolita ! Bernard y était déjà. En pénétrant dans ce sanctuaire, le jeune homme éprouva la plus douce émotion de sa vie. Immobile au milieu de la pièce, il regardait autour de lui, cherchant à graver dans sa mémoire toutes les choses charmantes qu'il découvrait. La première impression était celle d'une propreté exquise, d'un arrangement minutieux, d'une harmonie parfaite ; la seconde, celle d'une richesse de bon goût : meubles, tapis, tentures, tableaux, tout avait du prix. Bernard découvrit que la jeune fille avait eu jadis une vie élégante et il l'admira plus encore d'avoir su accepter avec tant de simplicité et de bonne grâce l'humble condition que lui avait imposée son changement de fortune.

Le côté qui fixa particulièrement son attention fut celui de la commode. Cette délicieuse petite commode de Boule, avec dessus de marbre blanc et poignées de cuivre doré, était surmontée d'une statue de Notre-Dame des Victoires, en argent. Autour de la statuette, quatre photographies étaient rangées dans des passe-partout. Un monsieur et une dame (le père et la mère de Dolores, sans doute), puis Pepa, puis Clotilde. Un prie-Dieu adossé à la commode indiquait que la jeune fille faisait là ses prières, ayant sous les yeux les êtres aimés qu'elle y nommait. Bernard fut touché de voir sa sœur parmi eux et, prenant l'image de Clotilde qui lui devenait doublement chère, il la porta à ses lèvres.

—Chère petite sœur, pensait-il : si tu pouvais devenir la sienne aussi !

A ce moment, il lui sembla tomber du ciel sur la terre, en entendant ces paroles, criées par Pepa, de la chambre voisine :

—Trouvez-vous, monsieur le docteur ?

Trouvez-vous quoi ? Que cherchait-il donc ? Un certain temps lui fut nécessaire pour se ressouvenir du pied de Pepa.

—Je vais trouver, assurément, mademoiselle, dit-il, en ouvrant au hasard un tiroir du mignon chiffonnier de bois de cèdre incrusté.

La ouate se trouvait sur le devant, bien en vue. Bernard la prit, tâchant de ressaisir du même coup ses esprits, ce qui lui fut plus difficile. Cependant il y parvint et rentra triomphant dans la chambre de sa malade, qui lui demanda, d'un air quelque peu malicieux :

—Vous avez beaucoup cherché ?

—Énormément, répondit-il d'un air grave. Et il se mit en devoir de frictionner, puis de bander le pied, avec le même sérieux qu'il déployait jadis à l'hôpital, bien qu'il sentit toujours sur lui le regard et le sourire de l'Espagnole.

—Mlle Dolores doit bien vous manquer ? dit-il, en assujettissant la bande de toile autour de la cheville endolorie.

—Dios mio ! je crois bien. Mais que voulez-vous ? je suis comme sa mère et il y a bien peu de mères qui gardent leurs filles.

—Mais, si elle se mariait ? dit sournoisement le docteur, en remettant le pied dans la pantoufle avec des précautions de jeune maman qui couche son nourrisson.

—Dios mio ! si elle se mariait, ce serait bien pis : son mari l'emmenerait.

—Mais il vous emmènerait aussi, objecta Bernard.

—M'emmener ! oune mari emmener oune vieille patraque comme moi ! Sainte Vierge, y pensez-vous ?

—Il faudrait qu'il eût bien peu de cœur, pour vous laisser seule, s'écria le jeune docteur, avec une indignation qui lui fit presque lâcher le pied avant de l'avoir remis sur les coussins.

Pepa lui lança un regard de côté.

—Toi, pensa-t-elle, tu es un homme ; mais le moment n'est pas venu de te le dire.

Elle répliqua tout haut :

—C'est Lolita qui ne voudrait pas me laisser seule : je crains qu'elle ne refuse de se marier, à cause de cela. Mais je suis un peu fatiguée, monsieur le docteur : je voudrais dormir. Mille grâces.

Bernard se retira, fort soucieux. Inutile de dire qu'il revint le lendemain s'informer du pied malade. Ce pied avait été si admirablement soigné qu'il se trouvait guéri. Le jeune docteur le constata avec un mélange de satisfaction médicale et de désespoir amoureux. Mlle Gamero allait vraiment très bien, maintenant : elle mangeait de grand appétit, elle dormait à merveille, elle engraisait ! Quel prétexte son médecin pouvait-il invoquer pour la venir voir ? Il fit semblant de lui trouver les yeux abattus, lui recommanda un élixir qui était plutôt une liqueur qu'un médicament et dit qu'il lui en apporterait une bouteille le lendemain. C'était encore un jour de gagné ! Quelques autres le furent

aussi, sous divers prétextes ; cependant il fallut bien se décider à prendre congé d'une malade qui allait comme le Pont-Neuf.

—Je crois, mademoiselle, dit un matin le pauvre Bernard, que vous pouvez désormais vous passer de mes soins.

—Oui, fit Pepa en souriant, je vais très bien et je vous remercie, mais j'espère que vous viendrez quelquefois causer avec moi.

Quelquefois ! Enfin, cela valait mieux que rien. Bernard promit de venir quelquefois, puis il rentra tristement, boulevard de Courcelles. Il y habitait tout à fait depuis la maladie de son beau-frère ; car, plus inquiet qu'il ne lui convenait de le laisser paraître, il voulait se trouver là, nuit et jour, en cas d'accident. Lorsqu'il entra dans le salon :

—Mon Dieu, que t'est-il arrivé, mon petit Bernard ? dit Clotilde qui travaillait près de la fenêtre. Tu as l'air tout chose.

—Il ne m'est rien arrivé du tout.

—Mais d'où viens-tu comme cela ?

—Je viens de chez Mlle Gamero.

—Elle va plus mal ?

—Au contraire, dit Bernard, d'un ton funèbre ; elle est guérie : elle n'a plus besoin de mes soins.

Clotilde se leva, s'approcha de son frère, lui posa ses deux mains sur les épaules et, le regardant en face, lui dit, d'un ton affectueux :

—Pourquoi ne la demandes-tu pas en mariage, mon petit Bernard ?

—Mlle Gamero !

—Non, fit Clotilde, avec un malicieux sourire : Mlle Gamero a du charme, j'en conviens ; mais sa filleule te conviendrait mieux, il me semble.

—Clotilde ! ne plaisante pas ainsi.

—Tu crois que je plaisante ! Ah ! ça, cher grand nigaud de frère, est-ce que tu t'imagines me cacher que tu es amoureux fou de Dolores ?

—Mais, s'écria Bernard stupéfait, cela se voit donc ?

—Comme le soleil en plein midi. Dépêche-toi, Bernard : si j'avais Dolores pour sœur, ce serait pour moi une grande consolation.

—Une consolation ? dit son frère qui ne comprenait pas.

—Oui, quand j'aurai perdu Émile. Que d'affections il me faudra pour combler un tel vide ! Je n'aurai trop de vous tous.

Deux ruisseaux de larmes avaient jailli des yeux de la jeune femme. Bernard lui prit affectueusement les mains.

—Ma pauvre Clo, dit-il, je voudrais, au prix de mon sang, t'épargner cette douleur. Si tu savais combien je souffre de me sentir impuissant ! Hélas ! mes maîtres le sont autant que moi. Cependant il est fort ; peut-être...

—Non, cher Bernard, ne cherche pas à me donner un espoir que tu n'as point : mon sacrifice est fait. Je tâche de charmer les der-

niers jours de mon pauvre Émile, mais je ne m'abuse pas. Cependant sois tranquille, ajouta-t-elle en voyant l'expression d'inquiétude qui assombrissait le visage de son frère : je vivrai pour mon enfant.

—Chère petite, dit-il avec attendrissement : tu me confonds. Comment as-tu fait, toi si gâtée, pour devenir, tout à coup, forte jusqu'à l'héroïsme ?

—Mon pauvre Bernard, répondit Clotilde avec sa simplicité hardie, autrefois je n'avais guère de piété ; mais quand je me suis vue si malheureuse, j'ai pris le bon Dieu à bras-le-corps, vois-tu !

Son frère la regardait avec admiration.

—Parlons de toi, reprit-elle : pourquoi ne demandes-tu pas Dolores puisque tu l'aimes ?

Une expression de souffrance se peignit sur le visage de Bernard.

—J'ai peur, dit-il. En Égypte, j'ai déjà beaucoup souffert, mais j'avais du courage. Maintenant, si elle me refusait, je sens que je serais lâche. Prie pour moi, Clo : un jour, si je me réveille brave, je parlerai.

XXIV

Le lendemain de cet entretien, Mlle Gamero apporta à sa toilette un soin minutieux et une recherche inaccoutumée. A la grande joie de Micaëla qui la secondait de tout son pouvoir, elle revêtit une robe de satin noir qui n'avait pas vu le jour depuis sa maladie. Elle mit un nuage de poudre de riz sur sa belle peau brune que la fièvre et le chagrin n'avaient pu altérer. L'Espagnole était de ces femmes qui, à quinze ans, paraissent avoir le double de leur âge, et à cinquante, la moitié moins. Ses grands yeux de velours aux paupières bistrées, bien qu'un peu creusés, avaient encore un éclat incomparable et le sourire de ses lèvres rouges laissait toujours voir des dents blanches et bien rangées. Sur sa robe noire, Micaëla posa une belle visite de velours. Puis, elle donna à sa maîtresse un élégant chapeau dont elle noua elle-même les brides ; car Mlle Gamero, fort habile à draper ses mantilles, n'avait jamais pu nouer un chapeau et se faisait ordinairement rendre cet office par sa filleule. En mettant ses vêtements habillés, Pepa ne put s'empêcher d'être attendrie. Elle avait su par sa bonne combien Lolita avait souffert du manque d'argent, pendant sa maladie, et des larmes mouillaient ses yeux quand elle songeait que la chère enfant, qui s'était défaite de toutes ses parures pour la faire vivre, lui avait conservé les siennes. Après avoir enfilé de longs gants gris-perle, Pepa jeta un coup d'œil sur l'armoire à glace et parut satisfaite.

Micaëla confirma la sentence du miroir, en s'écriant :

—Dios mio ! que la senorita est jolie ! Je vais lui chercher une voiture : l'omnibus dévorerait sa robe.

Au bout de quelques minutes, Micaëla revint avec la voiture et y installa sa maîtresse avec mille précautions pour ne pas froisser la précieuse robe. Elle donna au cocher l'adresse de M. Fortuné.

Pepa allait remercier de sa guérison le jeune docteur qui l'avait soignée avec tant de zèle.

Quand elle demanda M. de Sivrey au valet de chambre, celui-ci lui répondit que M. de Sivrey était sorti. Pepa, désolée de s'être mise en frais pour rien, s'informa de M. Fortuné. M. Fortuné n'y était pas. Elle demanda alors Mme Émile, car il fallait qu'elle remerciât quelqu'un. Le valet disparut et revint lui dire que Mme Bordier se trouvait à la maison et serait heureuse de la voir.

Mlle Gamera fut donc introduite chez Clotilde. La visite de cérémonie qu'elle avait compté faire à son médecin se transforma en un long et très intime entretien au cours duquel les noms de Bernard et de Lolita furent souvent prononcés. En se quittant, les deux femmes s'embrassèrent comme de vieilles amies.

— Il faut tâcher que ce soit bientôt, dit Clotilde : je voudrais y assister.

— Oui, bientôt, répéta Pepa.

Pendant ce temps, voici ce qu'écrivait Lolita à son amie Marthe :

« En vérité, ma toute bonne, je commence à croire que je ferai comme toi : je resterai vieille fille auprès de ma chère Pepa et, si Dieu la rappelle à lui avant moi, j'entrerai au couvent. Tu ouvres de grands yeux, j'en suis sûre, et tu pars d'un éclat de rire, car tu es riieuse à tes heures, ma grave Marthe. Eh bien ! il n'y a pas de quoi rire, je t'assure ; écoute plutôt.

« Tu sais que Jacques avait une gouvernante allemande qui faisait son désespoir. M. de Love s'obstinait à la garder, par un esprit de justice que je me permets de trouver exagéré. Il disait que, n'ayant rien à reprocher à cette fille, il trouvait peu équitable de la renvoyer pour une simple antipathie d'enfant que rien ne justifiait. On vient de découvrir que cette impeccable fille était coupable de mensonge. Elle s'était donnée comme Alsacienne : or elle a été reconnue par un colonel, ami de la maison, qui revient d'Afrique et qui l'avait eue à son service comme petite bonne de sa fille. Dans ce temps-là, Mlle Fisher se donnait comme Prussienne. Elle a donc menti, au moins une fois ; on suppose que c'est la seconde. Enfin, elle a une correspondance des plus étendues et reçoit à chaque instant des lettres de Berlin qui ont une physionomie suspecte. Chose plus suspecte encore, c'est qu'elle avait recommandé au facteur de ne les remettre qu'à elle-même : elle le payait pour cela ! Un changement de facteur a éventé la mèche : le nouveau, n'étant pas prévenu, déposa chez le concierge trois lettres de Prusse, dont une de l'état-major. Le concierge les remit au valet de chambre qui, ne pouvant souffrir l'Allemande, les montra à son maître en les accompagnant de commentaires peu bienveillants.

“ Celui-ci a fait comparaître la gouvernante et l'a interrogée. Mlle Fisher, prise à l'improviste, a balbutié, s'est coupée ; bref, elle a été renvoyée séance tenante, avec son mois payé pour qu'elle déguerpît immédiatement. M. de Love, flairant en elle une espionne, n'a pas voulu la garder sous son toit une nuit de plus.

“ Qui est heureux ? C'est Jacques. Mais tu vas dire que tu ne vois pas bien en quoi cet incident a pu décider de ma vocation. Patience ! le voici. Jacques, vu son âge, est en septième, cinquième section. Il n'est pas encore question d'allemand dans cette classe ; or M. de Love veut que son fils apprenne l'allemand tout de suite. Il prétend que Jacques ne le saura jamais assez tôt ni assez bien : c'est sa toquade, enfin. Si je me permets d'employer une expression aussi peu respectueuse, c'est que je veux te faire comprendre à quel point il y tient. La bonne une fois congédiée, il n'a pas cherché à en prendre une autre, craignant les mêmes désagréments. Il s'est donc informé d'un bon, d'un excellent, d'un parfait professeur, un agrégé, s'il te plaît ! Vois-tu Jacques, avec ses grandes boucles et son zézaïement, prenant des leçons d'un agrégé ? C'est à mourir de rire ! Nous avons commencé (car M. de Love a exprimé le désir, si cela ne m'était pas désagréable, que j'apprisse l'allemand en même temps que son fils, afin de pouvoir lui servir de répétiteur). Nous avons donc commencé nos leçons, il y a deux mois, avec M. Courvel. M. Courvel est très instruit, *horriblement* instruit, dit Jacques. Il sait, outre l'allemand, l'anglais, l'italien, l'espagnol, le latin, le grec ancien et moderne, l'arabe, l'hébreu, le sanscrit et il étudie le russe qui manquait à son bonheur. C'est admirable. Mais ce que je trouve plus admirable encore en lui, c'est l'absence de tout pédantisme. Rien de plus simple, de plus gai, de plus bon enfant que cet érudit. Ajoute à cela qu'il est littérateur distingué, causeur spirituel et amusant, qu'il a une physionomie agréable, et tu conviendras que c'est un professeur d'une espèce rare. Jamais il ne se vante de ce qu'il sait ; nous n'avons découvert tous ses talents qu'à la longue, petit à petit, à propos de ceci ou de cela.

“ J'apprends donc l'allemand, non pour mon bonheur, mais pour celui de Jacques qui m'appelle sa *professrice*. M. Courvel ne lui donne qu'un quart d'heure de leçon et c'est moi qui absorbe les trois autres. Assurément, je sais déjà beaucoup plus de grammairie que l'enfant, mais, comme prononciation, il est à mille pieds au-dessus de moi. Depuis qu'il n'a plus peur d'avoir les dents longues (M. Courvel a de très jolies et très petites dents), il fait *crach, crach*, admirablement ; tandis que j'ai beau me tordre la bouche et le gosier, je n'arrive à prononcer que des sons qui n'ont de nom dans aucune langue. Jacques se permet de rire. Quant à M. Courvel, il est navré de voir que mon ramage réponde si mal à ma science ; car il prétend que j'apprends très vite et que j'ai des aptitudes extraordinaires. Tous les jours il m'en

faisait un nouveau compliment dont je ne m'étonnais pas, prenant cela pour enthousiasme de linguiste. Mais voilà qu'avant-hier, Mme d'Arcy me dit, en sortant de table, qu'elle avait à me parler.

Je croyais à quelque observation au sujet de Jacques : pas du tout. Il paraît que M. Courvel s'est épris de moi, tout comme si j'étais une langue, une langue vivante, bien entendu. Il rêve de m'associer à sa destinée et, sachant que je n'ai plus mes parents, il a prié Mme d'Arcy de se charger de la demande.

—Réfléchissez bien, mon enfant, m'a-t-elle dit. J'ai pris des informations sur M. Courvel avant de consentir à vous parler de lui. Il est de très bonne famille ; c'est à la suite de revers de fortune qu'il a utilisé son savoir, vraiment remarquable. Ses parents sont morts ; il vit avec une sœur aînée qui est la bonté même. Il ne veut pas se séparer d'elle et je trouve que cela lui fait honneur. Enfin, voyez, mon enfant : quel que soit le chagrin que nous éprouverons à vous perdre, je dois vous dire : le bonheur est peut-être là.

Depuis ce temps, ma chère Marthe, je réfléchis et, plus je réfléchis, moins je me décide. Je trouve M. Courvel très bien : j'ai grand plaisir à prendre des leçons avec lui ; il m'intéresse ; il m'amuse, mais...c'est tout.

—Que veux-tu de plus ? me diras-tu. Ce que je voudrais, ma chère, ce serait d'aimer mon mari. Je sais bien que j'avais accepté M. Émile par raison et aussi un peu par compassion (il n'était pas très heureux, dans ce temps-là) ; je lui reconnaissais des qualités, sans qu'il dit rien à mon cœur, et cela me semblait suffisant ; mais, au sentiment de délivrance que j'ai éprouvé quand tout s'est trouvé rompu si singulièrement entre nous, j'ai compris que j'avais été imprudente en m'engageant. Je crois que Pepa a raison : on doit aimer celui qu'on épouse ; on doit l'aimer avant de l'épouser. La ferme résolution de remplir tous vos devoirs suffit à vous rendre irréprochable ; mais il faut quelque chose de plus pour vous rendre heureuse. Tu m'objecteras qu'il est peu probable que je rencontre un homme qui me plaise davantage. Oui, en effet, c'est peu probable ; mais cette impossibilité que mon cœur éprouve à se donner à un homme ne serait-elle pas une preuve qu'il n'est fait que pour Dieu ? Oh ! sans doute, ma chérie, je me trouve bien loin de la perfection que demande ce choix sublime ; mais si je ne suis pas digne d'être l'épouse du Seigneur, ne puis-je, au moins, aspirer à devenir sa servante ? Je l'ignore ; mais ce que je sais bien, c'est que je ne veux pas épouser M. Courvel. Cela va me priver de ses leçons et je les regrette. Je regretterai bien plus encore mon petit Jacques que l'on va peut-être m'obliger à quitter. Quelle étrange chose que notre destinée ! Un incident peut la modifier totalement, du matin au soir. Il va falloir sans doute que je recommence une nouvelle étape et je suis lasse, lasse à mourir. Serai-je donc sans cesse ballottée, sans jamais trouver le port ?

Quand Mme d'Arcy m'a renouvelé la demande, ce matin, des

larmes ont jailli de mes yeux, bien malgré moi. Elle m'a demandé si elle m'avait fait de la peine. Je l'ai assurée que non ; je lui ai dit que cette proposition m'avait émue en me faisant sentir combien mes parents me manquaient et que, si elle voulait bien me le permettre, j'irais passer une heure avec ma bonne marraine pour me reconforter.

—Allez, mon enfant, me dit-elle aussitôt.

Quelle bonté, n'est-ce pas ? Au lieu de me plaindre, je devrais remercier Dieu qui m'a donné une maîtresse comme il n'y en a point. Puissé-je la garder, puisque mon malheureux destin me condamne à vivre chez les autres ! Tiens, je deviens lâche ; je deviens ingrate, je deviens mauvaise. Il faut que je passe à Saint-Augustin avant d'aller voir Pepa ; j'ai besoin de demander à Dieu pardon et conseil. L'avenir...que de choses dans ces six lettres ! Cela me fait peur.

(A suivre.)



A TRAVERS LES LIVRES

Mes Parents, par un Père de la Compagnie de Jésus, 1 vol. in-12. Prix : 75 cts. (Ancienne maison Charles Douniol, 29, rue de Tournon, Paris.)

Voici un des livres les plus attachants que nous ayons lus. L'auteur, religieux de la Compagnie de Jésus, cédant à de graves conseils, s'est décidé à faire profiter le public du riche trésor de ses souvenirs de famille. Que ceux qui ouvriront ce volume ne craignent point l'ennui : après avoir lu les premières pages, ils iront jusqu'au bout sans s'en apercevoir. Le Révérend Père N. fait passer devant nous les différents membres de sa famille, l'aïeul, le père, la mère et chacun de ses cinq frères et sœurs, sans oublier ces bons et dévoués serviteurs qui autrefois faisaient partie de la famille. L'art d'un vrai littérateur a su rendre vivants ces tableaux si simples et si attachants tout ensemble. Et vraiment elles méritaient bien d'être fixées pour toujours par une main pieuse et habile. Ces figures aux traits si variés se ressemblent pourtant par un commun caractère : *la noblesse du cœur*. On admire à quel degré d'élévation morale la piété conduit les âmes. Dans cette famille d'habitudes si simples, une haute culture intellectuelle se joint aux sentiments les plus délicats ; on respire là les parfums les plus pénétrants du véritable esprit chrétien et français. Tout homme de goût ne pourra s'empêcher de subir le charme de cet intérieur de famille où abondent les plus gracieux tableaux de genre, mêlés aux scènes les plus touchantes. Mais le lecteur chrétien surtout aimera à trouver dans ce livre les plus fortes leçons du Christianisme, réalisées par tous les membres de cette famille spécialement bénie de Dieu. Figures vraiment humaines et, à cause de cela, si attachantes, mais aussi figures de saints, dont la vue purifie l'âme et l'entraîne sur les hauteurs du sacrifice. L'amour de la Croix, planté au centre de ce foyer, en rayonne de toutes parts. Le style, très simple et très vif (parfois même très piquant), porte le cachet de la meilleure langue française.

De Dante à Verlaine, par le R. P. PACHEU, S. J.—Un vol. in-18. Prix : 90 cts. (E. PLON, Nourrit et Cie, éditeurs, 8 et 10, rue Garancière, Paris.)

Ce sont des études d'âmes idéalistes et mystiques que nous présente le R. P. Pacheu, en des pages très ingénieuses, très savantes et très fines, que la librairie Plon vient de faire paraître sous ce titre original : *De Dante à Verlaine*. "L'épithète de mystique, dit l'auteur dans sa préface, revient souvent chez les lettrés de nos jours ; elle surprend parfois, elle étonne même, elle déconcerte. Nous tâcherons d'en user mieux."

Le courant des esprits contemporains, dans les lettres et dans les arts, porte, en effet, vers le mysticisme sans trop le définir. Après les triomphes de l'école naturaliste, nous avons vu éclore, par une réaction naturelle, des œuvres dites *mystiques*, en littérature, en poésie, aussi bien qu'en peinture, en sculpture et en musique. Ce mouvement moderne relève de l'artiste, du philosophe, du théologien, et le R. P. Pacheu l'aperçoit sous ces aspects divers, au cours de ces intéressantes études.

Dante et son poème en sont le point de départ et le centre, et d'autres types d'artistes en sont successivement rapprochés, jusqu'à Verlaine, dont le nom symbolise les modernes. Les études dantesques en France et le génie mystique de la *Divine Comédie*, — les idéalistes et mystiques anglais avec Spenser, Bunyan et Shelley, — l'œuvre mystique de Paul Verlaine ou de J.-K. Huysmans, l'état d'âme contemporain, — tels sont les sujets très attachants que l'auteur traite avec une sûreté de goût, une liberté de critique et un sens du véritable mysticisme qui font de ce livre un régal pour les lettrés et les délicats.

Les Apparitions de Tilly. Consultation théologique, par l'abbé J. BRETTE, docteur en théologie, chanoine de Paris, secrétaire général de l'Académie de droit canonique, Président de la Société des sciences psychiques, etc. Brochure in-8°. Prix : 25 cts. (Paris, ancienne maison Ch. Douuiol, 29, rue de Tournon.)

Depuis le 18 mars 1896, Tilly-sur-Seulles est le théâtre d'apparitions ininterrompues, qui produisent dans le public une émotion facile à comprendre.

Les faits sont certains : le nombre et la qualité des témoins ne permettent pas d'en douter. Ils sont extra-naturels : la reproduction très nette des apparitions dans les yeux des voyantes, et lévitations de Marie Martel le prouvent assez clairement.

La question délicate est de déterminer si ces apparitions sont divines ou diaboliques.

Monseigneur l'Evêque de Bayeux est le seul juge compétent dans l'espèce ; et il n'a pas encore rendu son jugement. Le clergé, imitant son exemple, s'est tenu sur une prudente réserve ; mais, l'enthousiasme de beaucoup de laïques n'a pu se contenir, et, sans autre forme de procès, a décrété le divin.

Un véritable culte s'est alors établi au champ des apparitions. On fait des pèlerinages ; on invoque " Notre-Dame de Tilly ", on célèbre sa gloire, on lui demande des miracles ; on se met pieusement sous sa protection par des actes retentissants de conservation et d'amour !

Or, M. le chanoine Brettes, président de la Société des Sciences psychiques, soutient que ce sont là de graves imprudences, rigoureusement interdites par les lois ecclésiastiques, et sévèrement condamnées par Benoît XIV et le concile de Trente.

Bien mieux, il soutient que c'est bel et bien le diable qui se montre à Tilly sous la forme de la sainte Vierge ; et c'est pour le prouver qu'il écrit sa consultation.

Il accorde certainement que les parti-sans du divin ont bien l'intention d'honorer la sainte Vierge, et point du tout le démon ; mais, s'il constate que la bonne foi les dispense de faute, tant qu'ils ne sont pas prévenus des défenses portées par l'Eglise, il se demande comment, une fois avertis, ils pourraient encore invoquer cette excuse. Ils deviennent, au contraire, dans ce dernier cas, directement responsables, à son avis, d'hommages qui, placés par une imprudence volontaire sous une fausse adresse, vont objectivement aux derniers.

Cette conséquence est très grave, sans doute ; mais l'étude qui conclut ainsi est si serrée, si logique, si fortement documentée, qu'on ne peut échapper à cette conclusion.

Ce remarquable travail ne se borne pas absolument au fait de Tilly ; mais, à propos de Tilly, il met toute la science mystique la plus élevée, à la portée de tous les esprits. C'est un guide précieux et sûr, pour quiconque s'intéresse aux phénomènes psychiques, si à la mode par le temps qui court.

Bossuet et le Jansénisme, notes historiques publiées par A. M. P. INGOLD.— 1 vol. in-8°, broché, \$1.25. (Hachette et Cie.)

Sous la forme d'une justification de Bossuet, accusé par les uns de faiblesse vis-à-vis du jansénisme, par les autres, au contraire, de sévérité, cette étude est en réalité toute une histoire de controverses religieuses qui remplirent le règne de Louis XIV et de la part qu'y prit le grand évêque de Meaux. Les idées de Bossuet sur toutes ces affaires, exposées dans le détail avec précision et netteté, expliquent son attitude en face des disciples de Jansénius, attitude toujours digne de son grand génie.

Entre autres questions élucidées chemin faisant, l'auteur est amené à montrer pourquoi Bossuet n'aimait point les Jésuites.

Divers appendices, spécialement bibliographiques, terminent cette étude qui apporte une importante contribution à l'histoire générale du XVII^e siècle.

Le Directeur des retraites de première communion, par l'abbé TURCAN, chanoine de la cathédrale de Séez, auteur du *Directeur des Catéchismes de première Communion et de persévérance*. Un vol. in-18 jésus, 60 cts. (VICTOR RETAUX, éditeur, 82, rue Bonaparte, à Paris.)

M. Turcan ayant offert à Mgr de Séez son nouvel ouvrage, le *Directeur des Retraites de première Communion*, a reçu de Sa Grandeur la belle approbation que voici :

Monsieur le Chanoine,

Il m'a été fait, au nom de la Commission d'examen des livres, un rapport très avantageux sur votre ouvrage intitulé *le Directeur des Retraites de première Communion*. D'après ce rapport, votre travail, d'un caractère tout spécial, sera à la fois l'édification des enfants et le guide du prêtre chargé de les préparer au grand acte de la première Communion. On y entend parler non seulement une expérience consommée, mais aussi le cœur de Celui qui disait : " Laissez venir à moi les petits enfants.

En vous accordant l'imprimatur, je forme le souhait que votre livre achève le bien que vous avez fait par votre *Directeur du Catéchisme*.

Mademoiselle Sauvan, première Inspectrice des Écoles de Paris, sa vie et son œuvre, par Émile Gossot; ouvrage couronné par l'Académie française, 5 édition. Prix : 50 cts. (Ancienne maison Ch. DOUNIOL, 29, rue de Tournon, Paris.)

Cet excellent ouvrage, qui compte aujourd'hui cinq éditions, a déjà dû faire sans bruit beaucoup de bien, et je crois qu'il est appelé à en faire davantage. Est-ce que les honnêtes gens de tous les partis ne sentent pas qu'il est temps de réagir contre ces doctrines malsaines qui tendent ouvertement à pervertir et à corrompre l'âme même de l'enfant ? Et voilà ce qu'il faut à tout prix sauver de la contagion. Or, le livre qui prêche la vertu par l'exemple devient alors à une heure voulue par la Providence, une arme redoutable qui chasse " du Temple " l'erreur triomphante et met à la place la vérité.

Disons donc à l'auteur, M. Émile Gossot, avec Mgr Donnet : " Monsieur, donnez-nous le plus souvent que vous pourrez des ouvrages aussi bien pensés que votre étude sur Mlle Sauvan, et vous ferez beaucoup de bien aux individus, à la société et à la religion."

L'Abyssinie et les Italiens, par M. H. CASTONNET DES FOSSES, ancien vice-président de la Société de Géographie commerciale de Paris. Prix, 75 cts. (Ancienne maison Charles DOUNIOL, P. TÉQUI, successeur, 29, rue de Tournon, Paris.)

Voulez-vous faire un voyage intéressant et étudier, d'une manière aussi instructive qu'agréable, une des questions les plus palpitantes dont le continent africain est le théâtre ? Lisez le livre capital que M. H. Castonnet des Fosses vient de publier sur *l'Abyssinie et les Italiens*. C'est l'œuvre d'un écrivain profondément versé dans la science historique et géographique. Par un art ingénieux, l'auteur a trouvé le secret de se rendre agréable à lire et d'abonder en idées et en faits. Désormais, son livre sera le manuel de tous ceux qui voudront réellement connaître l'Abyssinie, car il nous présente tous les aspects sous lesquels on peut entrevoir un pays. Description géographique, climat, productions, religion, mœurs et coutumes des habitants, formation et constitution de l'empire abyssin, ses relations avec la France et l'Italie, la dernière guerre. Telles sont les grandes lignes de ce beau travail condensé en dix chapitres.

Cantiques populaires du Canada français, deuxième édition, corrigée et augmentée. — Cahier de 73 pages. — Prix : \$1.50, plus 5 centins pour la poste. — (S'adresser à M. ERNEST GAGNON, 164, Grande-Allée, Québec.)

Nous n'avons pas besoin de dire le mérite de cet ouvrage à nos lecteurs. M. Ernest Gagnon l'a fait précéder d'une intéressante étude sur la musique et les Noël's populaires. Nous ne pouvons assez recommander cet excellent recueil.

La librairie Cadieux et Derome, 1603, rue Notre-Dame, vient de mettre en vente le troisième tirage de 10,000 de l'excellent *Catéchisme d'hygiène* du docteur J.-J. Desroches. L'énorme tirage de ce petit ouvrage prouve assez sa popularité, il devrait être dans toutes les familles du Canada et souvent consulté; les docteurs y perdraient peut-être, mais à coup sûr tous les autres membres de la société en retireraient profit et santé.

A. L.

Les Voix de Lourdes, par M. l'abbé DUNAC, auteur de *l'Heure du matin*. Un volume in-18 jésus, 75 cts. (VICTOR RETAUX, libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris.)

Le flot des livres écrits sur le grand événement de Lourdes va chaque jour se grossissant. Le livre *les Voix de Lourdes*, succédant à tant d'autres, ne laissera pas, nous en sommes sûrs, la curiosité religieuse des âmes croyantes. Il est composé des *paroles* de la très sainte Vierge durant les apparitions. Le récit des circonstances diverses qui les ont accompagnées leur servent comme de fond; de sorte qu'en lisant ces pages on ne pourra s'empêcher de penser à quelqu'une de ces étoffes tissées d'or et de soie qui charment le regard. L'auteur y a exprimé ce qui l'a ému en la méditation des paroles célestes, et il a su en tirer d'utiles enseignements pratiques. Cette publication nouvelle pourra servir de lecture durant le mois de Marie, et nous sommes persuadés qu'elle sera écoutée avec intérêt et édification.

Notre bibliophile canadien M. Raoul Renault vient de publier en brochure (12 pages in-8°), que l'on peut se procurer pour 50 cts, en s'adressant à l'auteur, boîte 142, bureau de poste, Québec, une *Bibliographie de Sir James M. LeMoine*.

Cette petite brochure, tirée à quarante exemplaires seulement, et précédée du portrait de Sir James, n'est pas sans importance. L'auteur dont M. Renault catalogue l'œuvre n'est certainement pas un écrivain remarquable, mais c'est un travailleur qui a réuni une quantité considérable de documents qui seront d'une grande utilité pour les historiens futurs. A ce titre nous recommandons cette brochure à tous ceux qui s'occupent de l'histoire du Canada.

A. L.

